



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

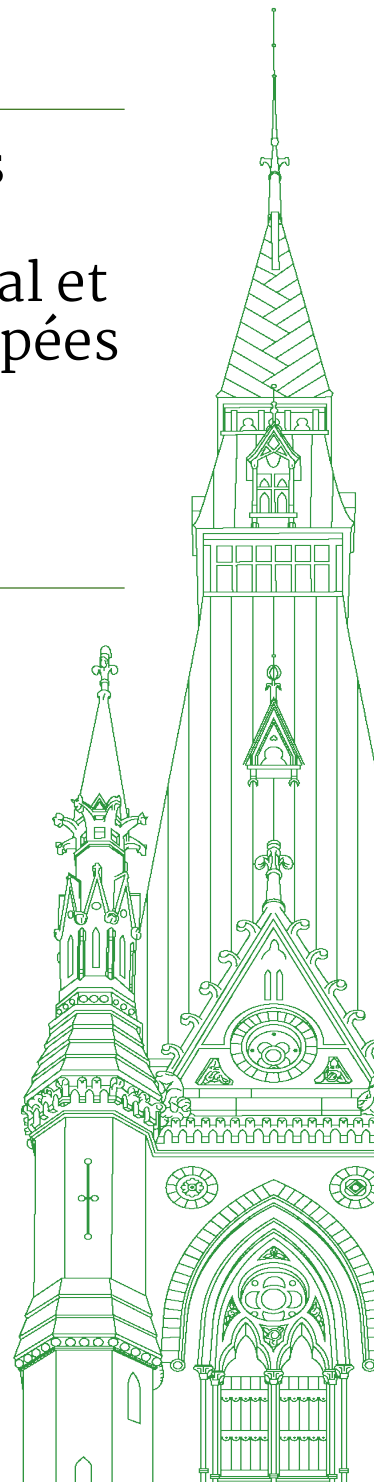
45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

# Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 044**

Le jeudi 18 juin 2026



Président : Robert Morrissey



# Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 18 juin 2026

• (0815)

[Français]

**Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)):** Bonjour à tous.

Je déclare la séance ouverte.

[Traduction]

Bienvenue à la 44<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Conformément à la motion adoptée le lundi 4 mai 2026, le Comité se réunit aujourd'hui pour parler de l'itinérance au Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés sont présents en personne dans la salle et à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de commencer, je tiens à préciser que tous les participants ont la possibilité de choisir la langue officielle dans laquelle ils souhaitent intervenir. Pour ceux qui se trouvent dans la salle, veuillez sélectionner le canal qui vous donne cette option. Assurez-vous d'être sur le bon canal. Si vous participez à distance, veuillez cliquer sur l'icône représentant un globe au bas de votre Surface et choisir la langue officielle dans laquelle vous souhaitez intervenir.

Le greffier m'a informé que les personnes participant à distance ont passé un test de vérification du son et que la qualité sonore permet l'interprétation requise dans les deux langues officielles.

Veuillez mettre vos appareils en mode silencieux et éviter de toucher la perche du microphone, afin de ne pas gêner nos interprètes. De même, attendez que je m'adresse à vous par votre nom et veuillez nous adresser, au greffier ou à moi-même, toutes vos questions et demandes.

Aujourd'hui, je souhaite la bienvenue aux témoins du premier groupe sur l'itinérance. Nous recevons Gary Gladstone, de l'Intentional Community Consortium, par vidéoconférence. Nous recevons également Annie Savage, directrice du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Bienvenue à vous. Enfin, nous recevons Krystyna Lloyd, directrice générale de la Safe Haven Foundation of Canada.

Chaque témoin disposera de cinq minutes pour sa déclaration préliminaire. Lorsque les cinq minutes seront écoulées, je vous remercierai et vous demanderai de conclure dès que possible.

Nous commencerons par M. Gladstone.

Monsieur Gladstone, vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

**Gary Gladstone (président, Intentional Community Consortium):** Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui...

**Le président:** Monsieur Gladstone, attendez un instant.

[Français]

**Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.):** Je suis désolé, monsieur le président, mais je n'entends pas l'interprétation en français.

[Traduction]

**Le président:** Veuillez m'excuser un instant, monsieur Gladstone, mais il y a un problème avec l'interprétation.

Monsieur Gladstone, pouvez-vous reprendre au début, s'il vous plaît?

**Gary Gladstone:** Je vous remercie.

Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui devant vous. Je suis désolé de ne pas pouvoir être présent en personne.

Je m'appelle Gary Gladstone. Je suis président de l'Intentional Community Consortium, l'ICC. L'ICC, qui est une coalition nationale, regroupe plus de 80 organisations à but non lucratif qui s'emploient à augmenter, dans tout le Canada, le nombre des logements abordables, accessibles et adaptés aux personnes présentant des déficiences intellectuelles et des troubles du développement. Je suis également responsable des relations avec les parties prenantes de Reena, qui est un des principaux organismes de services aux personnes présentant des troubles du développement en Ontario.

Aujourd'hui, je voudrais simplement souligner que le Canada ne peut pas résoudre le problème de l'itinérance sans répondre aux besoins en matière de logement des personnes présentant des troubles du développement. Depuis des années, l'ICC et ses membres plaident pour que ces personnes restent une priorité distincte de la politique fédérale en matière de logement.

Des recherches récentes montrent pourquoi. Une étude ontarienne importante réalisée par Sylvain Roy et portant sur plus de 2 000 personnes accueillies dans des centres d'hébergement conclut que les troubles du développement sont nettement surreprésentés et souvent cachés dans le système de lutte contre l'itinérance. L'estimation la plus plausible est que de 13 à 15 % des résidents des centres d'hébergement présentent des troubles du développement et que la prévalence peut atteindre 25 %. L'étude conclut également qu'environ 80 % de ces personnes sont en situation d'itinérance chronique. Beaucoup n'ont jamais été correctement identifiées. Beaucoup sont coupées des services destinés aux personnes présentant des troubles du développement. Beaucoup vivent dans des centres d'hébergement parce qu'elles n'ont tout simplement nulle part ailleurs où aller.

Ce que le Comité doit notamment comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème d'abordabilité. Les études montrent qu'environ 60 % des personnes présentant des troubles du développement accueillies dans des centres d'hébergement ont besoin d'aides soutenues au logement. Beaucoup sont incapables de conserver un logement sans aide pour gérer leur vie quotidienne, leurs finances, leurs rendez-vous, leurs soins de santé et les aides communautaires. Le problème ne se résume pas à un manque de logements. Il y a une pénurie de logements adaptés. Le rapport conclut que ce ne sont pas les besoins qui manquent, mais que ce sont le repérage des personnes concernées, la coordination et des accès au logement adaptés qui font défaut.

Cela confirme ce que notre secteur sait depuis des années: pour de nombreuses personnes présentant des troubles du développement, l'itinérance n'est pas avant tout un problème d'abordabilité, mais un problème d'accompagnement. Ces personnes sont placées dans des systèmes de logement qui supposent un degré d'autonomie qu'elles n'ont pas. D'après les études, près de 60 % des personnes présentant des troubles du développement accueillies dans des centres d'hébergement ont besoin d'aides soutenues au logement. Sans logements avec services de soutien, beaucoup passent de centres d'hébergement en hôpitaux, services de crise, services d'urgence et structures institutionnelles inadaptées, et elles font l'objet d'interventions policières.

Après le plaidoyer d'ICC et d'autres acteurs, le gouvernement fédéral a tenu compte de cette réalité dans la Stratégie nationale sur le logement initiale, en désignant les personnes présentant des troubles du développement comme population prioritaire et en s'engageant à créer 2 400 logements. Malheureusement, moins de 900 ont été livrés. Cette population ne doit pas disparaître des priorités fédérales dans la stratégie nationale sur le logement 2.0 que le Canada élabore.

L'ICC recommande cinq mesures.

Premièrement, les personnes présentant des troubles du développement doivent rester une population explicitement visée par la stratégie nationale sur le logement 2.0, avec un engagement à créer, à préserver ou à acquérir au moins 3 000 logements supplémentaires abordables, accessibles et supervisés d'ici 2031.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral doit réserver une enveloppe d'au moins 1 milliard de dollars sur cinq ans au financement de logements supervisés destinés à cette population.

Troisièmement, le programme Maisons Canada et les futurs programmes de logement doivent soutenir des modèles de prestation de portefeuille en passant par des organisations telles que l'ICC, ca-

pables de regrouper des projets et d'aider de petits organismes à réussir.

Quatrièmement, les logements supervisés bénéficiant de subventions fédérales doivent intégrer dès le départ une prise en charge adaptée des locataires, le code de prévention des incendies B3 et des normes d'accessibilité universelle.

Cinquièmement, les aides au logement et les soutiens opérationnels à long terme doivent être renforcés pour garantir l'abordabilité et la viabilité.

Il ne suffit pas de proposer plus de logements pour résoudre la question de l'itinérance. Il faut des logements adaptés. Partout au Canada, les membres de l'ICC construisent déjà ces logements. La résidence Lou Fruitman Reena, la résidence Frankfort Family Reena et les projets réalisés dans tout le pays par des membres de l'ICC, comme KW Habilitation, montrent que les modèles communautaires avec services de soutien, inclusifs et intentionnels fonctionnent.

Les projets, les compétences et les partenariats existent. Ce qu'il faut maintenant, c'est un engagement fédéral pour faire en sorte que les personnes présentant des troubles du développement soient pleinement incluses dans les stratégies canadiennes de logement et de lutte contre l'itinérance. Si une personne sur six à huit accueillie dans un centre d'hébergement présente des troubles du développement, alors la lutte contre l'itinérance passe nécessairement par la prise en compte des besoins de ces personnes en matière de logement.

• (0820)

Je vous remercie.

**Le président:** Merci, monsieur Gladstone.

[Français]

Madame Savage, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Annie Savage (directrice, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal):** Merci, monsieur le président.

Membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à participer à l'étude du Comité.

Je m'appelle Annie Savage. Je représente le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, ou RAPSIM, qui regroupe 99 organismes intervenant en prévention et en réduction de l'itinérance à Montréal.

Le principal message du RAPSIM est simple: la lutte à l'itinérance ne peut être réduite à une politique de logement. Elle exige une réponse globale qui agit à la fois sur le logement, les déterminants sociaux, les soins de proximité et la stabilité des réponses communautaires.

Le gouvernement fédéral doit augmenter substantiellement ses investissements en itinérance. À Montréal, dans le cadre de l'appel de projets Vers un chez-soi 2026-2028, plus de 204 projets prioritaires, représentant plus de 304 millions de dollars, ont été déposés. Les besoins exprimés étaient de presque quatre fois le financement disponible. Seulement 69 projets ont pu être reconduits et financés. Les conséquences des coupes occasionnées par ce sous-financement se font grandement ressentir sur le terrain actuellement. Afin de leur permettre de consolider leurs services et de planifier leurs actions, les groupes en itinérance doivent avoir des ententes de financement d'au moins cinq ans, et celles-ci doivent être indexées annuellement.

Le fédéral doit élargir son approche en matière de prévention, afin que l'on puisse agir sur l'ensemble des déterminants sociaux. Les trajectoires menant à l'itinérance sont rarement le résultat d'un seul événement. Elles sont marquées par la pauvreté, les problèmes de santé, la perte de logement, la violence, l'isolement social ou la précarité liée au statut migratoire. Il doit d'ailleurs éviter d'opposer les investissements en prévention de l'itinérance à ceux destinés à répondre à ses conséquences. Les deux sont nécessaires et complémentaires.

Notre troisième message concerne le logement. Le RAPSIM défend le droit au logement, qui est essentiel à une véritable solution de rechange à la rue. Toutefois, les initiatives de proximité demeurent tout aussi nécessaires pour rejoindre les personnes qui n'ont pas encore accès à un logement, qui ne sont pas en mesure d'y accéder immédiatement ou qui risquent de le perdre. Les parcours vers la stabilité résidentielle ne sont pas linéaires. Les investissements en logement et ceux dans les services communautaires doivent donc progresser ensemble afin d'offrir à la fois des portes de sortie aux personnes qui vivent dans la rue et le soutien nécessaire pour éviter qu'elles s'y ancrent ou y retournent.

Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour soutenir le développement de soins de proximité intégrés et favoriser un meilleur arrimage entre les interventions en itinérance, en santé mentale, en dépendance, en logement et en immigration. Les personnes en situation d'itinérance vivent plusieurs difficultés simultanément. Elles portent souvent les conséquences de traumatismes complexes et de violences répétées vécus avant et pendant leur situation d'itinérance. Ces expériences contribuent à la détérioration de leur état de santé et rendent plus difficile une sortie durable de l'itinérance lorsqu'elles ne sont pas prises en compte dans le cadre de soins adaptés.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur la question de l'urgence. À Montréal, l'hiver dernier, plus de 900 places d'urgence temporaires ont dû être ajoutées afin de protéger la vie des personnes pour qui la rue est la maison. Ces mesures nécessaires doivent faire l'objet d'une planification adéquate et bénéficier d'un financement particulier, distinct des budgets destinés aux services communautaires réguliers. La crise actuelle ne résulte pas d'un manque d'expertise ou d'un manque d'engagement de la part des communautés, mais bien d'un écart sans précédent entre les besoins observés sur le terrain et les ressources disponibles. Au-delà du logement, c'est une réponse globale, durable et adaptée aux réalités des communautés que le gouvernement fédéral doit soutenir.

Je vous remercie.

• (0825)

**Le président:** Merci, madame Savage.

Madame Lloyd, vous avez la parole pour cinq minutes

[Traduction]

**Krystyna Lloyd (directrice générale, Safe Haven Foundation of Canada):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour et merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je suis ici en ma qualité de directrice générale de la Safe Haven Foundation of Canada, mais j'apporte également une combinaison unique d'expériences professionnelles et personnelles pertinentes.

Au cours de ma carrière, j'ai dirigé des initiatives d'investissement communautaire pour un des principaux fournisseurs d'énergie du Canada. J'ai travaillé aux côtés de communautés autochtones à la promotion de leurs propres visions en matière d'autodétermination, et j'ai soutenu des initiatives communautaires à titre de consultante à tous les paliers de gouvernement.

Mon expérience personnelle est tout aussi importante. Jeune, à l'âge de 16 ans, j'ai quitté un foyer instable et j'ai connu ce que l'on qualifie aujourd'hui d'itinérance cachée. J'ai fini par avoir accès aux personnes et aux ressources qui m'ont permis de reprendre mon avenir en main et, finalement, de me présenter aujourd'hui devant vous avec une compréhension approfondie des chemins qui mènent à l'itinérance, des systèmes qui l'entourent et, surtout, des programmes qui permettent de l'éviter.

Il ne fait aucun doute que le Canada fait face à une crise du logement et de l'itinérance. Cette réalité transparaîtra dans tous les témoignages que vous entendrez aujourd'hui, j'en suis certaine, mais je me veux porteuse d'un message d'espoir, car si mes paroles sont reçues comme un témoignage, permettez-moi d'être la preuve vivante que l'itinérance peut être évitée lorsque l'on intervient suffisamment tôt.

Depuis 30 ans, la Safe Haven Foundation prévient l'itinérance chez les jeunes filles et les jeunes femmes âgées de 14 à 26 ans. Notre travail s'appuie sur le modèle des foyers reconnu à l'échelle internationale, approche qui associe un logement sûr au bien-être, à l'éducation, à l'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante et à l'accompagnement vers l'emploi, le tout dans un cadre communautaire bienveillant.

Safe Haven est souvent le dernier programme sur lequel elles auront besoin de s'appuyer entièrement. Ce qui fait le succès de notre modèle, c'est que nous intervenons avant que l'itinérance ne s'installe. Cet impératif se concrétise dans trois volets de programme intégrés.

Le premier volet est celui de Haven's Way, où les jeunes femmes vivent dans un environnement de type familial, encadrées par des parents d'accueil résidant sur place — ce qui constitue l'une des principales caractéristiques de notre modèle — et commencent à retrouver sécurité, stabilité, confiance et assurance.

Le deuxième volet est celui de Haven's Harbour, qui propose un logement de transition et un accompagnement continu aux jeunes femmes souhaitant devenir plus indépendantes, tout en poursuivant leur parcours éducatif.

Le troisième volet est celui de Haven's Rise, premier programme de ce type au Canada, qui offre aux anciennes participantes admissibles une aide financière pour l'apport personnel nécessaire à l'achat d'un logement, car nous sommes convaincus que la véritable prévention va au-delà du simple fait d'aider quelqu'un à éviter l'itinérance aujourd'hui. Cette aide leur donne aussi les moyens d'assurer une stabilité intergénérationnelle pour demain.

Ensemble, ces programmes créent un parcours qui optimise les résultats pour nos jeunes, car nous leur offrons le temps et un soutien approfondi qui mènent à des possibilités qui leur permettent de faire entendre leurs voix et renforcent leur pouvoir de décision. Notre programme n'est pas limité dans le temps. Il n'y a ni paramètres ni limite à la durée de leur séjour parmi nous. Au fil du processus, elles commencent à se sentir entourées et responsabilisées, ce qui engendre une bienveillance et une empathie qui les accompagnent ensuite dans un monde qui a besoin de ces qualités, en particulier aux postes de pouvoir.

Ce que je peux vous dire, c'est que cela fonctionne, et que les résultats sont magnifiques. Ils brisent des cycles et contribuent à rendre les collectivités plus résilientes.

Malgré les preuves dont je vous fais part, la prévention reste l'un des domaines les moins financés de la réponse du Canada face à l'itinérance, alors que le besoin de prévention ne cesse de croître. L'augmentation du coût de la vie transforme des situations instables en situations intenable pour les jeunes à risque dans les collectivités urbaines, tandis que les collectivités rurales, dans tout le Canada, manquent d'options d'hébergement et de logement pour les jeunes, ne leur laissant que peu d'autres solutions que de partir dans des centres urbains où les risques d'exploitation et de dépendance sont plus grands.

Nous voyons aussi plus de jeunes nouveaux arrivants aux prises avec des tensions familiales et culturelles qui peuvent très rapidement déboucher sur l'itinérance, et nous commençons à voir plus de jeunes Autochtones arriver dans les centres urbains après avoir reçu des aides à l'installation, sans avoir les relations et les soutiens nécessaires pour les protéger contre l'exploitation.

S'il y a un message que j'espère que le Comité retiendra aujourd'hui, c'est qu'il faut investir dans la prévention. Il faut investir dans les éducateurs et les professionnels capables de repérer les premiers signes de l'itinérance cachée. Il faut créer des mesures qui incitent les organisations à intervenir tôt, en privilégiant la qualité des services plutôt que leur ampleur et en n'imposant pas de limite de temps. Enfin, il faut permettre à des modèles qui ont fait leurs preuves, comme Safe Haven, de partager des ressources et des approches avec des organisations partout au Canada. Si nous faisons cela, je crois sincèrement que nous serons enfin bien partis pour mettre fin à l'itinérance dans ce pays.

Merci.

• (0830)

**Le président:** Merci, madame Lloyd.

Nous allons entamer la série de questions de six minutes avec M. Aitchison, qui dispose donc de six minutes.

**Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence.

J'ai quelques questions à poser, et je commencerai par M. Gladstone.

Je ne crois pas que vous en ayez parlé, monsieur Gladstone, dans vos observations préliminaires, mais pouvez-vous nous dire combien de temps les personnes handicapées restent sur les listes d'attente pour un logement? Combien de temps de plus faut-il pour leur trouver un logement permanent que pour la population générale?

• (0835)

**Gary Gladstone:** Rien qu'en Ontario, plus de 24 000 personnes figurent sur la liste d'attente pour un logement, et il faut environ 40 ans à une personne présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du développement pour...

**Le président:** Attendez, monsieur Gladstone. Nous avons des bruits de fond.

Monsieur Aitchison, pouvez-vous reposer votre question à M. Gladstone?

**Scott Aitchison:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Gladstone, pouvez-vous nous donner une idée du nombre de personnes inscrites sur les listes d'attente pour un logement pour personne handicapée? Combien de temps de plus que la population générale les personnes handicapées attendent-elles pour obtenir un logement permanent?

**Gary Gladstone:** Rien qu'en Ontario, il existe actuellement une liste d'attente de 40 ans pour les logements destinés aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du développement, et plus de 24 000 personnes sont actuellement inscrites sur cette liste — rien qu'en Ontario. Les chiffres sont à peu près les mêmes dans tout le pays.

J'ajouterai que 18,5 % des ménages qui ont des besoins impérieux en matière de logement ont à leur tête une personne présentant une déficience intellectuelle, et la situation ne s'améliore pas.

**Scott Aitchison:** Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de logements nécessaires pour combler ce déficit? Je suis sûr que ce n'est pas un simple chiffre, mais pouvez-vous nous donner une idée du nombre de logements?

**Gary Gladstone:** Eh bien, nous cherchons actuellement des fonds pour créer 3 000 logements dans le pays. Cela réduirait nettement... et nous permettrait de poursuivre nos efforts. À l'heure actuelle, dans les situations d'urgence et à forte intensité, les personnes présentant des troubles du développement sont parquées dans des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée. C'est une existence horrible pour elles et un coût énorme pour le système.

**Scott Aitchison:** Merci, monsieur Gladstone.

Je passerai maintenant à Mme Savage.

Je ne rendrai malheureusement pas justice, en anglais ou en français, à ce que vous avez dit, mais vous avez déclaré qu'il fallait éviter d'opposer les investissements dans le logement et les résultats obtenus en matière d'itinérance. Ai-je bien compris?

[Français]

**Annie Savage:** Excusez-moi, mais je n'entends pas l'interprétation.

[Traduction]

**Scott Aitchison:** Je vais réessayer. Dans vos observations préliminaires, vous avez souligné qu'il est important d'éviter d'opposer les investissements dans le logement et les résultats obtenus dans d'autres domaines ou dans la lutte contre l'itinérance. Je n'ai probablement pas bien saisi, mais cela m'a frappé, et je n'ai pas tout à fait compris ce que vous vouliez dire par les « opposer l'un à l'autre ».

[Français]

**Annie Savage:** Ce que je veux dire c'est qu'on ne doit pas remplacer l'intervention globale nécessaire en itinérance par une politique pour le logement. On doit faire les deux. Les deux sont complémentaires et nécessaires. Donc, il faut absolument mettre en place des programmes fédéraux qui permettent de développer du logement social, réellement abordable pour que les personnes les plus pauvres, les personnes qui sont le plus souvent exclues du marché locatif, puissent accéder à un logement et le conserver.

Toutefois, compte tenu de la crise que nous vivons, plusieurs personnes présentement ont besoin d'hébergement et d'un soutien continu. Le travail de rue demeure essentiel pour aller chercher ces personnes qui n'accèdent pas au logement, qui vivent en campement. On a besoin de soins de proximité. On a besoin de créer le lien avec les gens qui n'ont pas accès à un logement, qui ne sont pas en mesure de trouver un logement dans l'immédiat ou qui ont perdu ou risquent de perdre leur logement.

● (0840)

[Traduction]

**Scott Aitchison:** Je vous remercie de votre réponse. C'est une excellente explication.

D'après votre expérience, pensez-vous que, bien trop souvent, les responsables politiques, lorsqu'ils cherchent des solutions d'urgence, font l'impasse sur les mesures de soutien globales? Ils se contentent de penser à trouver des lits pour sortir ces personnes de la rue, et c'est tout. Est-ce que c'est « loin des yeux, loin du cœur »?

[Français]

**Annie Savage:** En fait, il y a beaucoup de besoins présentement. Il y a des besoins à long terme, à moyen terme et à court terme. Il n'y a rien qui doit être négligé.

Présentement à Montréal, il y a une diversité d'interventions pour répondre à l'ampleur des besoins. On n'a pas les moyens de se passer de mesures, quelles qu'elles soient, ni de se passer de programmes qui sont mis en avant par les organismes communautaires. Nous voyons de plus en plus une espèce d'opposition entre les mesures de prévention, qui seraient efficaces et nécessaires, et celles visant à intervenir quant aux conséquences de l'itinérance.

Bien sûr, nous sommes tout à fait en faveur du travail qui est fait en amont pour lutter contre l'itinérance et pour la prévenir. D'ailleurs, ce n'est pas simplement dans une perspective de perte de logement. Il faut aussi agir sur l'ensemble des déterminants sociaux pour prévenir l'itinérance. On ne doit pas non plus négliger d'agir sur les conséquences. Ce n'est pas l'un ou l'autre. Il faut faire les deux.

Par exemple, s'il y a une inondation dans notre maison, on doit effectivement fermer le robinet, mais on doit aussi se préoccuper des fondations de la maison. Les deux aspects sont donc importants.

[Traduction]

**Scott Aitchison:** C'est une excellente analogie. Je vous en remercie.

Madame Lloyd, j'aimerais vous poser une question similaire. Je pense que votre expérience personnelle est très parlante. Merci de nous en avoir fait part.

D'après vos observations et votre expérience personnelle, diriez-vous que, bien trop souvent, les responsables politiques à tous les échelons ont tendance à se contenter d'ouvrir des lits dans des centres d'hébergement d'urgence sans réfléchir bien au-delà?

**Krystyna Lloyd:** Oui, tout à fait. C'est pourquoi tellement de collègues dans le secteur se concentrent tellement sur... ce que j'appelle « l'ampleur des services plutôt que leur qualité », car pour obtenir des financements des sources gouvernementales et non gouvernementales, l'accent est mis sur le volume, le nombre de lits et le roulement. La Safe Haven Foundation, par exemple, s'efforce de s'adapter à ce langage. Nous expliquons comment notre programme — qui accompagne les jeunes tout au long d'un séjour de deux à quatre ans en moyenne — se traduit en nuitées.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Aitchison.

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour six minutes.

**Natilien Joseph:** Merci, monsieur le président.

Avec tout le respect que j'ai pour vous, monsieur le président, j'aimerais faire quelques commentaires. D'abord, je tenais à vous remercier d'avoir fait preuve de leadership et de non-partisanerie pendant notre étude.

Je veux être clair ce matin. Je suis déçu. En effet, plutôt que de continuer de travailler sur la question de l'itinérance de manière transpartisanne, le Bloc québécois est retombé dans la partisanerie. C'est très dangereux.

Dois-je également rappeler au Bloc québécois qu'il a voté contre le budget de 2025, contre le projet de logements de transition qui représente un investissement de 1 milliard de dollars?

C'est comme si le Bloc québécois était en train de nous dire qu'il allait voter en faveur d'un rehaussement du financement du programme Vers un chez-soi. La vérité, c'est que le Bloc québécois tient pour acquis le monde communautaire, comme il tient pour acquis les Québécois. Il n'aime pas sentir que le terrain se rapproche du gouvernement.

Le Bloc québécois a été très partisan à la Chambre, alors qu'il a accusé le gouvernement de ne rien faire pour lutter contre l'itinérance. Je me demande ce que nous faisons ici depuis plusieurs réunions.

Dois-je rappeler au Bloc québécois qui a proposé l'étude?

Je suis déçu, parce que le Bloc québécois sait pertinemment que nous travaillons de manière proactive sur la question de l'itinérance.

Je suis déçu, parce que le Bloc québécois insinue que, à l'approche du 1<sup>er</sup> juillet, au Québec, nous ne faisons rien, alors qu'il sait très bien que des services d'aide à la recherche de logements sont offerts par les offices d'habitation régis par la province.

Je vais profiter de l'occasion pour demander au Bloc québécois d'arrêter de s'ingérer dans le champ de compétences du Québec, parce qu'on peut être député du Bloc québécois, mais on est aussi député fédéral.

Je suis déçu, parce que certains éléments qui ont été soulevés dans le cadre de cette étude pourraient être bons pour la circonscription de M. Villeneuve, et même celle de Mme Larouche.

Je suis déçu, parce qu'on nous a cité des statistiques par rapport à l'augmentation de l'itinérance dans les circonscriptions de M. Lemire et de Mme Larouche, mais, dans les faits, cette augmentation s'est réalisée sous le mandat de ces députés. C'est vraiment du n'importe quoi venant de la part du Bloc québécois, parce que ces députés sont là, au Parlement, depuis plus de cinq ans. Ils n'ont rien fait contre l'itinérance.

Un ancien député du Bloc québécois a fait le tour du Québec aux frais des contribuables, en faisant semblant de vouloir mettre fin à l'itinérance. Ça, c'est du n'importe quoi. On ne peut pas accepter ça, ici.

J'aimerais poser une question à Mme Annie Savage.

● (0845)

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Il était temps.

**Natilien Joseph:** Monsieur le président, est-ce qu'on peut me laisser mon temps de parole, s'il vous plaît? Je ne veux pas qu'on me coupe la parole.

**Le président:** Oui.

**Natilien Joseph:** Merci, monsieur le président.

Madame Savage, savez-vous que le gouvernement actuel a investi 1 milliard de dollars dans les logements de transition?

Qu'est-ce que cet investissement va apporter à votre organisation?

**Annie Savage:** Savez-vous que, moi, je me suis déplacée de Montréal pour venir m'entretenir avec le Comité et que vous venez de voler du temps pour que nous puissions nous exprimer et apporter des informations relativement à nos besoins communautaires?

**Natilien Joseph:** Madame, je vous arrête. Nous parlons de l'itinérance, madame...

**Annie Savage:** Je ne veux pas répondre aux questions de monsieur le député. Veuillez m'en excuser. Vous pouvez donner le temps de parole aux autres personnes.

[Traduction]

**Le président:** Un peu de silence, s'il vous plaît.

Je rappelle à tous les députés que les témoins sont ici pour répondre aux questions concernant l'étude. Vous avez pour cela un temps de parole. Tant que vous le consacrez à l'itinérance, vous disposez de ce temps.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole.

**Natilien Joseph:** Monsieur le président, je vais continuer avec Mme Savage.

Je demande à Mme Savage d'être de bonne foi.

Est-elle au courant du fait que le gouvernement fédéral a investi 1 milliard de dollars dans les logements de transition?

**Annie Savage:** Je ne vais pas répondre à la question. C'est une question qui est partisane. Moi, je représente un regroupement communautaire. Ce ne sont pas des déclarations que je souhaite faire. Je n'ai pas le goût non plus d'être instrumentalisée par un parti politique.

**Natilien Joseph:** Madame Savage, nous sommes ici pour parler des personnes en situation de vulnérabilité. Vous êtes ici pour parler des personnes que vous défendez. Vous êtes d'accord avec moi, n'est-ce pas?

Êtes-vous au courant du fait que le gouvernement investit 1 milliard de dollars dans les maisons de transition partout au Canada, au Québec surtout?

**Annie Savage:** Je ne vais pas répondre à cette question, qui est, selon moi, partisane. Je ne suis pas ici pour ça.

**Natilien Joseph:** Est-ce que vous êtes au courant de cela? Ça n'a rien à voir avec la partisanerie, madame Savage.

**Le président:** Veuillez poser une autre question.

**Natilien Joseph:** On voit qu'il y a de la mauvaise foi.

Merci.

**Le président:** Il vous reste une minute.

**Natilien Joseph:** Je vais poser cette même question à Mme Savage.

Existe-t-il des indicateurs ou des signaux précoces qui permettraient au gouvernement d'agir plus rapidement auprès des personnes à risque?

Est-ce que vous avez des recommandations pour le programme Vers un chez-soi?

**Annie Savage:** Absolument.

Nous avons beaucoup de recommandations. Nous avons certains indicateurs. Le dénombrement qui s'effectue partout au Canada et au Québec nous indique qu'il y a une augmentation intensive de l'itinérance depuis les dernières années.

Nous avons également des données probantes sur les causes de l'itinérance. Nous savons qu'une des premières causes de l'itinérance, c'est la perte de logement, qui est causée, entre autres choses, par l'incapacité...

● (0850)

**Natilien Joseph:** Merci, madame Savage.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup aux témoins d'être avec nous, aujourd'hui.

Je reviendrai peut-être à vous, monsieur Gladstone. Je vous remercie beaucoup de soulever l'aspect des personnes ayant des besoins particuliers qui ont aussi besoin d'être accompagnées pour se sortir de la rue.

Madame Lloyd, votre parcours est inspirant. Vous avez aussi un beau modèle de résidence pour sortir les jeunes de la rue et leur offrir une solution de rechange et de l'accompagnement. J'espère avoir le temps de revenir à vous.

Je vais commencer mes questions avec vous, madame Savage.

Ce que je retiens de l'ensemble des témoignages de ces témoins, depuis le début de cette étude, c'est qu'il n'y a pas de baguette magique pour régler le problème de l'itinérance.

C'est une bonne chose que, avec Maisons Canada, on travaille à offrir des logements sociaux, communautaires et abordables. Cependant, nous sommes à deux semaines du 1<sup>er</sup> juillet. La Ville de Montréal a triplé son budget en réaction au problème lié à l'itinérance. Québec vient d'annoncer encore un investissement de 12,5 millions de dollars, ce matin.

Le programme lié aux campements a simplement été reconduit pour deux ans.

Croyez-vous qu'il aurait aussi dû être bonifié pour tenir compte des besoins grandissants, à l'approche du 1<sup>er</sup> juillet?

**Annie Savage:** Il est vrai qu'il y a des investissements importants de la part des trois ordres de gouvernement. Cependant, au-delà des sommes investies, ce qui manque, c'est une réelle coordination et une capacité de prévoir à plus long terme.

Je vous donne un exemple. Les ententes du programme Vers un chez-soi sont habituellement d'une durée de deux ans, ce qui ne donne aucunement la possibilité aux organismes d'avoir une vision à plus long terme pour vraiment permettre, par exemple, de développer des choses.

En fait, nous avons des organismes qui ont eu du financement pour développer l'infrastructure pour un lieu d'accueil. Lorsqu'ils ont déposé une demande de financement pour financer les services d'intervention nécessaires dans ce lieu d'accueil, la demande a été refusée, non pas parce que ce n'était pas prioritaire, mais parce qu'il manquait d'argent. Donc, il y a une incohérence par rapport aux investissements.

Nous avons besoin d'avoir une vision globale. Des ententes sur cinq ans nous permettraient, par exemple, de développer des choses, de construire l'infrastructure, de payer les services d'intervention et de bâtir des partenariats, par exemple, avec des organismes comme Médecins du Monde, qui peuvent donner des soins de santé de proximité. C'est un exemple de travail qui pourrait être fait avec une approche plus globale et une vision à plus long terme.

**Andréanne Larouche:** Vous faites un travail remarquable. Vraiment, je suis votre parcours et c'est extrêmement inspirant. Vous faites des miracles avec des moyens qui ne sont malheureusement pas à la hauteur des besoins. Vous-même, dans vos remarques préliminaires, vous avez mentionné, si j'ai bien compris, que les besoins sont quatre fois plus élevés que l'argent qui a été donné. C'est à peu près ça.

Donc, il faut une prévisibilité sur le long terme, mais une bonification aussi dans un contexte où, actuellement, on a des besoins supplémentaires, où le 1<sup>er</sup> juillet arrive. On a déjà vu des annonces de la part de la Ville de Montréal, comme je l'ai dit, et du gouvernement du Québec. Cependant, il faudrait aussi une bonification de la part du fédéral, parce que le programme Vers un chez-soi, qui vise notamment à lutter contre les campements, est tellement apprécié. Donc, je comprends aussi que vous en auriez besoin, puisque les besoins sont quatre fois plus élevés.

Ai-je bien compris?

**Annie Savage:** Effectivement, il faut rehausser le financement. Je pense que le premier défi du programme Vers un chez-soi n'est

pas lié aux orientations. Il concerne surtout la question des investissements, qui ne sont pas à la hauteur des besoins.

C'est aussi un défi par rapport à la flexibilité. Les catégories, ou secteurs, de financement prévues dans le programme Vers un chez-soi sont très rigides, et cela ne permet pas d'élaborer des réponses plus globales, des réponses intégrées. Cela ne permet pas d'établir un arrimage entre les services communautaires et les services du réseau de la santé, par exemple.

**Andréanne Larouche:** Il ne faut pas oublier de créer un lien entre le réseau et les groupes communautaires qui travaillent quotidiennement avec les gens. Souvent, après l'accompagnement, les gens ont besoin de soins supplémentaires, ce qui doit être fait par le réseau.

Je vais revenir au programme Vers un chez-soi.

Madame Savage, nos réalités sont différentes. Vous travaillez du côté de Montréal, alors que, moi, je suis députée de la circonscription de Shefford, dont la ville centre est Granby. Cette dernière a des besoins grandissants en matière d'itinérance.

Une demande que je fais depuis des années, mais qui n'a malheureusement pas encore été entendue, concerne les communautés désignées. On a beaucoup parlé de la décentralisation de l'itinérance. Granby, par exemple, ne reçoit pas la même attention, parce qu'elle n'est pas reconnue comme une communauté désignée.

Est-ce un phénomène que vous observez quand vous échangez avec vos collègues ailleurs au Québec?

A-t-on besoin de reconnaître plus de communautés désignées, afin de répondre à plus de besoins sur l'ensemble du territoire?

● (0855)

**Annie Savage:** Absolument.

Un bel exemple est celui des personnes autochtones. Si ces personnes avaient été en mesure de trouver, dans leur communauté, des services pouvant répondre à leurs besoins, elles n'auraient pas quitté leur point d'ancrage pour aller vers Montréal et, en fin de compte, se buter à un manque de services.

Montréal, c'est l'épicentre de l'itinérance, mais le dénombrement démontre bien que l'itinérance se déploie partout et qu'il est en hausse partout. Agir en prévention et investir dans les communautés de l'ensemble du Québec, dans l'ensemble des régions, c'est certainement une des solutions à mettre en avant.

**Andréanne Larouche:** Il me reste peu de temps de parole, mais j'aimerais revenir sur la question de l'abordabilité.

Il y a parfois une question qu'on se pose en lien avec Maisons Canada et le logement.

Selon vous, est-ce qu'on devrait parler davantage de logements sociaux et communautaires pour mieux représenter les besoins?

**Annie Savage:** Oui, c'est exact.

Je ne suis pas une spécialiste de Maisons Canada, mais, ce que je comprends, c'est qu'on met l'accent sur le logement abordable. Pour nous, il ne s'agit pas d'un vocabulaire qui est cohérent avec les besoins. Les personnes qui sont réellement exclues du marché locatif ont besoin d'avoir accès à un loyer qu'elles sont en mesure de payer.

Les groupes communautaires élaborent des réponses pour le logement qui sont adaptées à petite échelle. Il faut être en mesure d'élaborer des réponses qui permettent de créer de véritables milieux de vie, d'intervenir et de soutenir les personnes, tant pour ce qui est de les aider à trouver un logement que pour les aider à le conserver.

**Le président:** Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Merci, madame Larouche.

Monsieur Reynolds, vous disposez de cinq minutes, je vous en prie.

**Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC):** Merci, monsieur le président.

Un grand merci aux témoins de leur présence aujourd'hui. Merci également de tout le travail que vous accomplissez, jour après jour, afin de faire du Canada un meilleur endroit où vivre et où il y aura moins de sans-abri.

Ma première question est pour Mme Lloyd. Vous avez mentionné l'« itinérance cachée ». De quoi s'agit-il? Qu'entend-on par là?

**Krystyna Lloyd:** L'itinérance cachée, c'est le fait de dormir chez les uns et les autres. C'est une bonne façon de la décrire. C'est cette période où les jeunes, en particulier, font tout ce qu'ils peuvent pour éviter de rentrer chez eux. Cela veut dire passer plus de temps chez un ami, et c'est souvent ainsi que cela commence, dormir dans une chambre d'amis ou sur un canapé et, peut-être, faire savoir sur les réseaux sociaux qu'ils ont besoin d'un endroit où dormir.

Bientôt, la bienveillance s'épuise, les options se font plus rares et deviennent plus dangereuses, et les mauvaises personnes s'aperçoivent de leur situation et commencent à s'intéresser à eux. C'est à ce moment-là que le risque est le plus grand, mais que l'occasion d'intervenir et d'apporter un soutien global est aussi la plus grande.

**Colin Reynolds:** Vous avez mentionné que vous intervenez à ce moment-là ou avant la situation d'itinérance. Comment cela fonctionne-t-il?

**Krystyna Lloyd:** C'est souvent à ce moment-là que nous intervenons.

Les personnes qui nous contactent et nous font des signalements sont parfois les parents d'un adolescent dont l'ami passe beaucoup de temps chez eux et s'est confié à eux. Nous comptons énormément sur les éducateurs et les enseignants, qui peuvent repérer les premiers signes qu'un jeune revient à l'école avec les mêmes vêtements ou qu'il partage ses affaires.

C'est pourquoi, lorsque j'ai parlé de ce que nous pouvons faire pour investir plus dans la prévention, j'ai mentionné les systèmes éducatifs. En Alberta, notre système éducatif est tellement surchargé que les enseignants n'ont plus ni le temps ni l'espace nécessaires pour prêter attention à ces signes, ce qui nous expose à un risque accru.

**Colin Reynolds:** Merci.

Ma question suivante est pour vous, monsieur Gladstone. Vous avez mentionné que nous devons construire 3 000 logements pour soutenir les personnes handicapées. Quels autres soutiens sont proposés avec la construction de ces logements? En général, les gouvernements se contentent de vérifier comment le logement a été construit, puis ils tournent les talons en souhaitant bonne chance.

De quels autres types de soutiens parlez-vous exactement? Vous avez mentionné des mesures de soutien intensives.

• (0900)

**Gary Gladstone:** Tout d'abord, vous avez tout à fait raison. C'est une chose de construire des logements abordables, mais les mesures de soutien doivent être en place.

Pour les personnes présentant une déficience intellectuelle et des troubles du développement, ces mesures concernent la vie quotidienne et varient en fonction des besoins de chacun. Elles vont de quelques heures par semaine, individuellement, pour aider à gérer les opérations bancaires, faire des courses et que sais-je encore, à un accompagnement constant visant à s'assurer que ces personnes ne se font pas de mal et n'en font pas à d'autres dans leur quête d'une autonomie aussi grande que possible dans la collectivité.

Cela dépend vraiment des cas, mais l'essentiel est que le financement des organismes, qui relève généralement des provinces, soit bien en place et suffisant pour garantir ces soutiens.

**Colin Reynolds:** Comment les gouvernements peuvent-ils s'assurer que les fonds parviennent à ceux qui en ont le plus besoin?

**Gary Gladstone:** Des discussions ont lieu afin que les gouvernements provinciaux reçoivent leur juste part et qu'ils prennent conscience — ce qu'ils font d'ailleurs — que les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du développement ont besoin de leur soutien.

À l'heure actuelle, nous constatons de plus en plus que nous avons affaire à la première génération de personnes présentant des troubles du développement qui entre dans le troisième âge. Ces personnes vieillissent en restant plus longtemps à la maison. Comme leurs parents et leurs aidants naturels vieillissent aussi, il leur est très difficile de leur fournir les soutiens nécessaires. C'est pourquoi il est si important de veiller à ce qu'il y ait les logements voulus avec des soutiens.

De plus, comme je l'ai indiqué, plus de 15 % des personnes hébergées dans des centres d'hébergement pour sans-abri présentent des troubles du développement, diagnostiqués ou non. Elles n'ont nulle part où aller et finissent à la rue. Avec des logements adaptés et des mesures de soutien des provinces, nous serons en très bonne posture.

**Colin Reynolds:** Vous dites qu'il nous faut un milliard de dollars. Comment faire pour nous assurer que ces fonds ne se perdent pas dans la bureaucratie et qu'ils servent bien à obtenir les résultats voulus?

**Gary Gladstone:** Il faut pour cela indiquer très clairement que les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du développement constituent une communauté vulnérable ciblée et que c'est à elle que doit être affectée cette enveloppe financière. Cette méthode s'est révélée efficace au début de la Stratégie nationale sur le logement 1.0.

Je peux vous garantir, d'après l'expérience de mes organismes membres et d'autres organismes partout au pays, que lorsque nous saurons que les municipalités et les provinces ont reçu les fonds pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du développement, nous veillerons à ce qu'ils soient dépensés à bon escient. Ce n'est pas un problème.

**Colin Reynolds:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Reynolds.

Monsieur Saini, vous disposez de cinq minutes.

**Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour l'excellent travail qu'ils accomplissent au service de tous les Canadiens.

Ma question s'adresse à Mme Lloyd.

Nous sommes ici pour définir une stratégie qui permette d'améliorer le système. Qu'est-ce qui fonctionne dans ce système et que nous devons garder et renforcer? Quelles initiatives de lutte contre l'itinérance ont actuellement un impact positif, et pourquoi pensez-vous qu'elles portent des fruits?

**Krystyna Lloyd:** Le changement le plus important qui doit se produire est de soutenir les organisations dans les centres urbains et ruraux, et d'aider à offrir des services de qualité. Cela signifie offrir un soutien sans limite de temps, aider à acquérir des compétences nécessaires à la vie courante, apporter un soutien en matière de bien-être et se montrer présent comme une famille ou une communauté le ferait pour une personne. Cela suppose de continuer d'accompagner un jeune, notamment pendant qu'il poursuit ses études et fait l'expérience de l'indépendance pour la première fois, en débouchant probablement comme n'importe quel autre jeune, et d'être présent pour l'écouter, le soutenir et le guider. C'est à ce moment-là que nous commencerons à voir une transformation s'opérer et que les jeunes franchiront le pas pour devenir des membres actifs de la société.

Si je devais citer un programme ou une initiative qui accomplit ce travail, je citerais la Safe Haven Foundation. Encore une fois, c'est un des seuls programmes dotés de parents d'accueil qui résident sur place. C'est pour nous un élément clé qui fait la différence. Il signifie que ce n'est pas d'un foyer collectif, où le personnel se relaie et pointe à l'arrivée et au départ. Ce n'est pas non plus une famille d'accueil avec sa dynamique de pouvoir inhérente. C'est un environnement familial bienveillant où l'on est présent pour les jeunes. Encore une fois, il n'y a pas de limite à la durée du séjour. Nous accompagnons ces jeunes femmes jusqu'à ce qu'elles n'aient plus besoin de nous.

• (0905)

**Gurbux Saini:** Monsieur Gladstone, dans votre déclaration, vous avez dit que 3 000 logements sont nécessaires d'ici 2031. Parlons-nous d'une région particulière du pays ou de tout le pays?

**Gary Gladstone:** C'est pour tout le pays. Les besoins sont immenses dans tout le Canada, et il faut plus de logements avec des soutiens appropriés. Le fait que le programme Maisons Canada dispose d'une enveloppe distincte aidera beaucoup.

Je demanderai également que Maisons Canada alloue des fonds à des organisations telles que l'Intentional Community Consortium, afin qu'elles collaborent avec leurs organismes membres pour s'assurer que les meilleures demandes possibles soient déposées pour qu'ils reçoivent un financement et puissent lancer les travaux dès que possible.

**Gurbux Saini:** Merci.

Ma question suivante s'adresse à Mme Savage.

Nous savons que la toxicomanie peut jouer un rôle immense dans le fait que des personnes se retrouvent sans abri et aient des difficultés à accéder, par exemple, aux centres d'hébergement ou aux lo-

gements de transition. Pouvez-vous nous parler de votre expérience en ce qui concerne ce cercle vicieux?

[Français]

**Annie Savage:** Je n'ai pas entendu la fin de la question, en français.

[Traduction]

**Gurbux Saini:** Nous savons que la toxicomanie peut jouer un rôle immense dans le fait que des personnes se retrouvent sans abri et aient des difficultés à accéder, par exemple, aux centres d'hébergement ou aux logements de transition. Pouvez-vous nous parler de votre expérience en ce qui concerne ce cercle vicieux?

[Français]

**Annie Savage:** En fait, un des défis à Montréal est lié à la nécessité d'avoir des lieux d'accueil où le seuil de tolérance est élevé. Pour avoir ces lieux d'accueil, il faut absolument pouvoir compter sur une équipe d'intervention formée. Il faut être en mesure de maintenir les liens avec les gens et d'offrir les services en fonction du rythme des personnes. Lorsque ces conditions sont au rendez-vous, les personnes font souvent elles-mêmes les démarches nécessaires pour arrêter leur consommation et pour améliorer leurs conditions de vie.

Il est certain que, étant donné les conditions de financement précaires et ponctuelles ainsi que les nombreuses ruptures, il est difficile de maintenir ce lien de confiance. Chaque fois qu'on fait des appels à projets, on brise le lien. Souvent, on est obligé d'arrêter des programmes et d'embaucher d'autres équipes, et le travail doit recommencer. L'instabilité des milieux de vie est un des principaux défis pour accompagner adéquatement les personnes, notamment celles qui ont des troubles d'usage de substance.

**Le président:** Merci, madame Savage.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie l'ensemble des témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je vais poursuivre la discussion avec vous, madame Savage, même si c'est très déchirant et que je manque de temps.

Je comprends bien ce que vous venez de dire. La question de la stabilité des intervenants pour accompagner les personnes est vraiment essentielle. On parle donc de programme d'intervention en itinérance. On a parlé de logement.

Pour revenir peut-être un peu plus sur les autres éléments sur lesquels on pourrait travailler en amont, voyez-vous que le visage de l'itinérance change?

Voyez-vous plus de femmes ou de personnes âgées dans la rue?

Est-ce dû aux rénovictions, ou encore au manque de filet social?

**Annie Savage:** Ça me fait plaisir que vous me posiez une question qui me permet de parler de l'itinérance chez les femmes. C'est effectivement une itinérance qui est peut-être moins dérangeante, mais elle n'en est pas moins chronique pour autant. Il faut donc aborder cette question.

À Montréal, en 2025, les organismes qui accueillent les femmes en difficulté et les maisons d'hébergement pour femmes ont exprimé plus de 40 000 refus. Ça a été documenté par les gens du Partenariat pour la prévention et la lutte à l'itinérance des femmes, ou PPLIF. On voit de plus en plus de femmes vieillissantes. Pour ce qui est du visage de l'itinérance, j'ajoute que de plus en plus de gens qui ont un travail font la file pour aller manger et avoir un lit le soir. Les centres de jour sont remplis de gens à qui on a donné des clés, mais qui n'ont pas d'accompagnement pour s'établir dans leur milieu de vie, se sentir bien entre quatre murs et trouver le soutien et l'ancrage grâce aux soins de santé.

On pourrait aussi parler de l'itinérance chez les jeunes, qu'on voit moins dans les ressources mixtes et les ressources d'urgence. On a besoin de les accueillir dans des milieux de vie adaptés tant à leurs besoins qu'à leurs réalités. Les Auberges du cœur, au Québec, est un réseau important qu'il faudrait consolider et soutenir adéquatement, parce qu'il offre non seulement de l'hébergement communautaire, mais aussi des réponses au défi lié au logement transitoire et même, dans certains cas, au logement permanent.

• (0910)

**Andréanne Larouche:** Merci.

**Le président:** Merci, mesdames Larouche et Savage.

[Traduction]

Madame DeRidder, vous disposez de cinq minutes.

**Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président.

Avant de poser quelques questions, j'aimerais donner au Comité d'une motion qui est ainsi libellée:

Que, étant donné que:

L'itinérance, la dépendance et les problèmes de santé mentale continuent d'entraîner des répercussions importantes sur les personnes, les familles et les collectivités partout au Canada;

Les collectivités de tout le pays continuent de faire face à une hausse de l'itinérance, à des préjudices liés à la consommation de substances et à une pression croissante sur les services de première ligne;

Les approches actuelles n'ont pas donné les résultats que les Canadiens méritent;

Les Canadiens réclament une attention renouvelée portée à la prévention, à l'intervention précoce, au traitement, au rétablissement, à la stabilité du logement et à la réinsertion dans la collectivité, avec des résultats mesurables qui aident les personnes à atteindre la santé, la stabilité et l'autonomie à long terme;

Il est important que les investissements fédéraux favorisent des résultats mesurables, la responsabilisation et l'accès à des services qui aident les Canadiens à atteindre le rétablissement, la stabilité et l'autonomie à long terme;

Le Comité fasse rapport à la Chambre de sa recommandation que le gouvernement du Canada:

Évalue si les approches actuelles permettent d'atteindre les résultats escomptés et accorde la priorité aux investissements qui produisent des résultats mesurables en matière de traitement, de rétablissement, de stabilité du logement et d'autonomie à long terme;

Gère les initiatives fédérales existantes et les engagements de financement de manière à accorder la priorité à:

un meilleur accès aux traitements, au rétablissement et aux services de soutien en santé mentale;

un accès élargi à des options de logement stable, y compris des logements de transition et des logements avec services de soutien, le cas échéant;

la prévention et les interventions précoces qui réduisent le risque d'itinérance et les préjudices liés à la consommation de substances;

des résultats mesurables, la responsabilisation et un soutien à long terme pour les personnes qui cherchent la stabilité, le rétablissement et l'autonomie;

la collaboration entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et communautaires afin d'améliorer les résultats pour les Canadiens touchés par l'itinérance, la dépendance et les défis sociaux connexes.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, madame DeRidder. Vous en avez donné avis.

Il vous reste trois minutes pour poser vos questions.

**Kelly DeRidder:** Merci.

Madame Lloyd, merci de nous avoir raconté votre histoire. Il peut parfois être difficile de sortir de l'ombre et de témoigner. Je vous suis très reconnaissante d'être venue. Je vais commencer par vous.

Vous mettez beaucoup l'accent sur le soutien en amont aux fins de la prévention, ce qui est extrêmement important pour prévenir l'itinérance. Dans un monde où ces mesures de soutien seraient véritablement préventives, quels programmes serait-il important de mettre en oeuvre, selon vous? Vous avez mentionné l'éducation, mais plus précisément, où devons-nous mettre en place ces programmes de prévention à travers le Canada?

**Krystyna Lloyd:** Merci pour cette question et pour vos aimables paroles.

Il va sans dire qu'on devrait les trouver dans les réseaux d'éducation. Cela implique de soutenir vraiment les enseignants et les éducateurs en leur apportant formation, compréhension et accompagnement pour reconnaître ces indicateurs. Ils le font instinctivement, sans être formés pour faire ce travail. Il faut ensuite investir davantage dans les conseillers d'orientation au sein des établissements scolaires — c'est là que nous obtiendrons les meilleurs résultats — ainsi que dans les services à l'enfance et à la famille. En Alberta, nous recevons plusieurs signalements de ces services, car ceux-ci sont débordés et donnent la priorité aux jeunes enfants, et non aux adolescents qui sont confrontés à cette situation.

Pour définir plus succinctement l'itinérance cachée, il s'agit de la période pendant laquelle une personne a perdu ou quitté son logement et avant qu'elle ne s'adresse aux services sociaux et aboutisse dans un refuge. Pour les filles et les jeunes femmes, c'est à ce moment qu'elles courent le plus grand risque de se retrouver dans des relations de survie et de subir de la violence sexiste. Ainsi, lorsqu'elles s'adressent enfin aux services sociaux, elles ont déjà subi des traumatismes très graves dont il est très difficile de se remettre.

• (0915)

**Kelly DeRidder:** Merci.

Monsieur Gladstone, j'aimerais vous poser une brève question.

Vous avez évoqué la nécessité de créer un volet au sein du programme Maisons Canada pour les personnes handicapées. Je suis tout à fait d'accord. Je viens d'apprendre ce que signifie véritablement l'accessibilité sans obstacle pour ces personnes. Selon vous, quelle part de ce programme faut-il leur consacrer pour garantir qu'elles reçoivent de l'aide dans le cadre du programme Maisons Canada?

**Gary Gladstone:** L'une de mes recommandations est que tous les logements financés par le programme Maisons Canada soient conformes aux exigences du Code de prévention des incendies pour le groupe B3, ce qui signifierait que toute personne ayant besoin d'un logement sans obstacle puisse y accéder et que tous les espaces soient accessibles; et qu'en cas de besoins plus importants, ceux-ci puissent être pris en compte lors de la construction. L'autre problème auquel nous sommes confrontés en Ontario, et qui s'étend partout au pays, est que si les immeubles ne sont pas construits selon cette norme et que trois personnes ou plus sont prises en charge par un même organisme, le commissaire aux incendies les expulse.

Nous avons besoin de meilleurs dispositifs de sécurité incendie, d'escaliers jumeaux, d'ascenseurs plus spacieux, etc. Si ces éléments sont intégrés dès le départ, le surcoût n'est pas considérable. Si Maisons Canada avait insisté sur ce point, davantage de logements seraient disponibles pour les personnes présentant tout type de handicap, en particulier des troubles du développement.

**Kelly DeRidder:** Merci.

**Le président:** Merci, madame DeRidder.

Mme Church dispose de cinq minutes pour conclure cette série d'interventions.

[Français]

**Leslie Church (Toronto—St. Paul's, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les invités. Aujourd'hui, nous tenons une discussion très importante.

[Traduction]

Monsieur Gladstone, merci beaucoup pour vos observations. Je voudrais revenir sur certains points que vous avez soulevés et qui me semblent très importants, afin de vous offrir la chance d'élaborer.

Je partage tout à fait la préoccupation concernant le besoin criant de logements supervisés pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle et qui présentent divers handicaps. Je sais que le Consortium et Reena accomplissent un travail formidable à cet égard.

J'aimerais en savoir un peu plus sur le point que vous avez soulevé concernant la manière de garantir la réalisation de projets de logements supervisés. Outre le volet réservé, de quelles autres manières pouvons-nous contribuer à garantir que des projets de ce type voient le jour? Des représentants d'autres organismes m'ont dit qu'il fallait, entre autres, veiller à mener à bien la phase de conception afin que les projets soient prêts à démarrer, mais quels conseils pourriez-vous nous donner pour nous assurer que les fonds que nous avons affectés au logement supervisé se traduisent réellement en actions concrètes?

**Gary Gladstone:** Merci beaucoup pour vos bons mots et pour votre question.

Je pense que l'un des meilleurs moyens consiste à amener les organisations sur le terrain à collaborer avec leurs organismes membres de manière à savoir ce qu'ils font. Par exemple, la raison d'être même de l'Intentional Community Consortium réside dans le fait que la plupart de nos membres et des organismes de services d'accompagnement au développement partout au pays ne sont pas des professionnels du bâtiment, mais qu'ils n'ont pas d'autre choix, vu l'absence d'offre de logements adaptés aux personnes qu'ils ac-

compagnent; ils sont donc devenus des constructeurs. Certains possèdent une expérience considérable, comme vous l'avez souligné, notamment ceux de Reena — merci beaucoup d'avoir visité certains de nos logements — ainsi que d'autres de nos membres.

Renforcer et financer l'Intentional Community Consortium afin de mettre tous nos membres à niveau, grâce à la diffusion d'information, de plans d'étage, etc., permettra à davantage de projets d'être prêts à démarrer plus rapidement. La raison d'être même de l'ICC était la mise en commun d'information entre nos organismes afin de garantir que tout le monde puisse en bénéficier, et pas seulement les plus grands. Ce serait d'une aide précieuse.

**Leslie Church:** Permettez-moi de revenir un instant sur votre remarque concernant les normes. Je sais que l'un des débats récurrents au sein de la communauté des personnes en situation de handicap porte sur la manière de garantir que les logements accessibles soient construits à une échelle aussi large que possible. Nous avons l'organisme Normes d'accessibilité Canada. Nous avons la certification de la Fondation Rick Hansen.

Comment devrions-nous nous y prendre pour garantir que la conception accessible soit intégrée dans les logements supervisés, les logements à usage mixte et l'ensemble de notre offre de logements?

● (0920)

**Gary Gladstone:** Tout d'abord, la Fondation Rick Hansen a accompli un travail remarquable, et je suis très heureux que, notamment, la résidence Lou Fruitman Reena et, prochainement, la résidence Frankfort Family Reena obtiennent la certification « Or » de cette fondation. Je pense que c'est l'une des certifications auxquelles la SCHL a recours. Je pense également qu'il est important que la conformité aux exigences du Code de prévention des incendies pour le groupe B3 soit la norme pour tout projet que Maisons Canada envisage de financer, ce qui permettra également d'accroître cette offre de logements.

**Leslie Church:** Permettez-moi de vous poser une question sur la mission du Consortium, qui, si je ne m'abuse, consiste à multiplier les projets de logements abordables à usage mixte.

Pouvez-vous nous décrire concrètement ce que signifie « usage mixte »? D'après mon expérience, il s'agit d'une approche très innovante en matière de logement supervisé, mais elle reste encore peu connue.

**Gary Gladstone:** La communauté d'intention est un lieu où chacun peut vivre de manière autonome et gérer ses propres clés, où les différents résidents de l'immeuble bénéficient soit du soutien de divers organismes, soit de différents types de loyer, selon ce qui répond le mieux aux besoins de nos organismes membres. Le Consortium ne se prononce pas sur les types de logements et de soutiens proposés, tant qu'il y a des aides supplémentaires et que des personnes présentant des troubles du développement y sont intégrées.

Comme vous le savez, à la résidence Lou Fruitman Reena de Thornhill, nous accueillons des personnes accompagnées par Reena, par l'organisme La Marche des dix sous du Canada, par la fondation Safe Haven pour les enfants et jeunes adultes présentant des besoins médicaux complexes, et par l'organisme Your Support Services Network pour les jeunes en transition et les personnes âgées. Un grand nombre de nos membres possèdent des immeubles à usage mixte où l'on trouve des appartements supervisés pour les personnes présentant des troubles du développement, des logements abordables ou des voisins bienveillants qui viennent en aide aux résidents. Tout cela est nécessaire, et tout fonctionne à merveille.

[Français]

**Le président:** Merci, madame Church.

[Traduction]

Merci à tous les témoins.

Cela conclut la discussion avec notre premier groupe. Nous allons suspendre brièvement la séance, le temps d'accueillir notre deuxième groupe de témoins.

La séance est suspendue.

• (0920)

(Pause)

• (0930)

**Le président:** Bienvenue à nouveau, mesdames et messieurs.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux témoins.

Vous pouvez intervenir dans la langue officielle de votre choix. Si vous participez à distance, veuillez cliquer sur l'icône représentant un globe au bas de votre écran. Choisissez la langue officielle dans laquelle vous souhaitez intervenir. Si vous êtes dans la salle, assurez-vous d'être sur le bon canal pour intervenir. En cas d'interruption des services d'interprétation, veuillez m'en faire part, et nous suspendrons la séance le temps que le problème soit résolu.

Veuillez adresser toutes vos questions et remarques à la présidence et attendre que je vous donne la parole avant d'intervenir.

Nous vous prions de mettre vos appareils en sourdine et d'éviter de heurter la perche pour le bien-être de nos interprètes.

Chaque intervenant disposera d'au plus cinq minutes pour sa déclaration liminaire. Quand vous aurez atteint ou dépassé un peu cette limite, je vous remercierai et vous demanderai de conclure vos observations.

Nous accueillons le Dr Andrew Boozary, directeur exécutif du Gattuso Centre for Social Medicine et Jason Miles, défenseur ayant une expérience vécue, qui témoignent tous deux à titre personnel; et Earl Thiessen, de l'Oxford House Foundation of Canada.

Monsieur Thiessen, bienvenue à nouveau. Vous étiez avec nous tout à l'heure et nous avons eu des problèmes de son, alors merci d'être revenu.

Enfin, de Zone Libre Memphrémagog, nous accueillons Sarah Vandal.

Nous commencerons par M. Miles, qui disposera de cinq minutes maximum.

**Jason Miles (défenseur ayant une expérience vécue, à titre personnel):** Bonjour à tous.

Je m'appelle Jason Miles. Je suis ici pour parler de l'itinérance et du logement au Canada. Je suis également ici parce que j'ai désormais un logement et que cela fait plus de deux ans et demi que je suis libéré de ma dépendance.

Je sais que je fais partie des chanceux. Il fut un temps où je ne croyais vraiment pas que je pourrais un jour le dire à nouveau. J'ai passé environ six ans sans domicile fixe dans les rues de Toronto, aux prises avec plusieurs troubles de santé mentale, des problèmes de santé physique et une dépendance qui avait complètement pris le dessus sur ma vie.

Pendant cette période, ma vie s'est transformée en un cycle où je ne cherchais qu'à survivre. J'ai multiplié les tentatives pour obtenir de l'aide, connu des moments de rétablissement éphémères, fait des allers-retours en prison, et traversé des périodes où je consommais activement sans parvenir à m'en libérer. J'ai subi plusieurs surdoses et de graves blessures, et plus d'une fois, j'ai frôlé la mort. Il y a eu des moments où je ne pensais pas pouvoir passer une nuit de plus.

Le plus dur, c'est que je n'ai pas traversé tout cela seul. Ma famille et mes amis l'ont vécu eux aussi. Souvent, les gens qui m'aimaient n'avaient aucune idée de l'endroit où je me trouvais, ni même si j'étais encore en vie. Parfois, les seules nouvelles qu'ils avaient à mon sujet provenaient d'un appel de l'hôpital ou des services judiciaires leur indiquant où j'avais encore atterri. L'itinérance et la dépendance ne touchent pas qu'une seule personne. Elles ont des répercussions sur tout l'entourage.

Avant tout cela, ma vie semblait complètement différente vue de l'extérieur. J'avais fait des études. J'étais marié depuis longtemps. J'avais des enfants. J'étais propriétaire d'une maison. Je travaillais comme surintendant de chantiers et j'ai mené à bien d'importants projets d'infrastructure à Toronto, notamment des hôpitaux. J'avais une carrière qui, sur le papier, semblait prospère et stable. Rien dans ma vie ne laissait présager que je retrouverais à la rue.

Cependant, j'ai appris que l'itinérance ne fait pas de distinction. Peu importe ce que vous avez accompli, ce que vous avez gagné ou à quoi ressemblait votre vie auparavant. Cela peut arriver par suite d'une combinaison de circonstances, d'un mauvais hasard et d'un moment où l'aide fait défaut alors que vous en avez le plus besoin.

Pour moi, cela a été un divorce, un accident de voiture survenu au mauvais moment et la pression d'une charge de travail écrasante que je ne pouvais plus supporter. En très peu de temps, tout s'est effondré. Sur papier, je gagnais trop d'argent pour bénéficier des aides dont j'avais besoin, et c'est dans cette faille — cet espace entre les systèmes — que je suis tombé.

À partir de là, il m'a fallu des années pour m'en sortir. J'ai dû faire appel à presque tous les maillons du système à différents moments: hôpitaux, centres d'accueil d'urgence, services de réduction des méfaits et accompagnements thérapeutiques, auxquels j'ai eu recours plus d'une fois. Il a fallu des intervenants de première ligne qui ont continué à m'aider alors que je n'étais plus capable de m'aider moi-même.

Honnêtement, il a aussi fallu de la chance, comme ces moments où la bonne personne était là au bon moment. Je pense que c'est ce qui compte. Quand la survie et le rétablissement dépendent à un tel point de la chance, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche dans le système. Je suis ici aujourd'hui parce que j'ai survécu au système, et je veux mettre mon expérience à profit pour parler des changements nécessaires pour que d'autres n'aient pas à compter autant sur la chance que moi.

Tout d'abord, nous devons cesser de traiter le logement, la santé mentale et la toxicomanie comme des systèmes distincts. En réalité, ces problèmes vont de pair pour la plupart des personnes en situation d'itinérance. Quand les systèmes restent cloisonnés, les personnes passent à travers les mailles du filet. Nous avons besoin de soutiens intégrés et coordonnés, où le logement constitue l'assise et non la récompense du rétablissement.

Deuxièmement, nous avons besoin d'un système de logement clair et accessible, que les gens puissent réellement comprendre et utiliser. À l'heure actuelle, l'accès est fragmenté entre plusieurs listes d'attente, des règles d'admissibilité floues et différents organismes contrôlant différentes étapes du processus. Même les intervenants de première ligne ont du mal à s'y retrouver. Nous avons besoin d'un seul parcours transparent vers le logement, avec des renseignements clairs sur les logements disponibles, les critères de priorité et le processus décisionnel.

Troisièmement, nous devons élargir l'offre de logement supervisé pour couvrir l'ensemble du spectre des besoins — accompagnement léger, moyen et intensif — et veiller à ce que les personnes soient orientées vers la solution la plus adaptée. Sortir de la rue ne se résume pas à l'obtention d'un logement. Il faut des soins de santé, un accompagnement en santé mentale, une prise en charge des dépendances et une stabilité durable. Quand des personnes sont orientées vers un niveau de prise en charge inadéquat, elles risquent davantage de retomber dans une situation de crise. Nous avons besoin de logements adaptés aux besoins et non à la disponibilité.

Enfin, nous devons changer le débat public sur le logement supervisé dans ce pays. Il existe encore des craintes et des idées fausses sur la nature de ces logements et sur les personnes auxquelles ils s'adressent, mais mon expérience personnelle le montre clairement: le logement supervisé réduit la pression sur les hôpitaux, les centres d'accueil et le système judiciaire, et il coûte moins cher que de laisser les personnes sans domicile.

Nous devons être honnêtes avec le public. Le système actuel est déjà coûteux. La question est de savoir si nous affectons cet argent à des situations de crise ou à des logements qui donnent des résultats concrets.

• (0935)

Il fut un temps où je ne pensais pas que je viendrais un jour ici pour m'adresser à vous. Je suis reconnaissant d'être ici, et je viens témoigner parce que je crois que d'autres méritent la même chance que celle qui m'a été donnée, sans pour autant devoir compter autant sur la chance. Ce dont j'avais besoin, ce n'était pas davantage d'efforts, mais d'un système qui ne repose pas sur la chance.

Merci de votre attention.

**Le président:** Merci, monsieur Miles.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Vandal pour sa déclaration liminaire.

[Français]

**Sarah Vandal (directrice générale, Zone Libre Memphrémagog):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui dans le cadre de votre étude sur l'itinérance au Canada.

Je suis directrice de Zone Libre Memphrémagog, un organisme communautaire de proximité situé dans un quartier très vulnérable de Magog. Bien que notre mission première soit la prévention des dépendances et la réduction des méfaits, nous devons reconnaître que notre milieu de vie constitue une porte d'entrée importante pour les personnes vivant avec des problèmes de dépendance, de santé mentale, de précarité résidentielle ou d'itinérance.

Cette proximité nous permet d'observer quotidiennement les liens étroits qui existent entre ces différentes réalités et de développer une expertise sur le terrain fondée sur l'accompagnement direct de ces personnes. En plus, nous pouvons favoriser également la collaboration avec les partenaires communautaires, institutionnels et municipaux ainsi qu'avec les corps policiers, tout ça en contribuant à une meilleure coordination des interventions sur notre territoire.

Dans la MRC de Memphrémagog, nous n'avons aucun organisme pour qui la mission précise est l'intervention en itinérance. Pourtant, nous observons depuis plusieurs années une augmentation importante des situations de précarité résidentielle et d'itinérance tant visible que cachée. Comme plusieurs communautés rurales, notre territoire est confronté aux mêmes difficultés que les grands centres urbains: la crise du logement, les dépendances, les problèmes de santé mentale et la pauvreté. Toutefois, nous devons y répondre avec moins de ressources spécialisées sur un territoire plus vaste et avec une offre de services souvent plus limitée.

C'est dans ce contexte que nous avons adapté notre unité mobile d'intervention communautaire en une halte-chaud mobile pour offrir une réponse adaptée à notre région plus rurale. Ce projet, soutenu dans le cadre de l'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements, un programme fédéral, nous a permis d'aller directement à la rencontre des personnes les plus vulnérables dans le territoire de la MRC de Memphrémagog.

Entre novembre 2025 et mars 2026, nous avons enregistré 462 présences et réalisé plus de 2 310 interventions auprès des personnes en situation de vulnérabilité. Ces interventions ont porté sur le soutien psychosocial, principalement, et sur la sensibilisation en matière de dépendance et de réduction des méfaits. Nous avons également été capables d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, gouvernementales et judiciaires ainsi qu'en ce qui concerne leur accès aux soins et aux programmes publics. Cela nous a aussi permis de les orienter vers des ressources spécialisées ainsi que de les accompagner dans la gestion de problèmes complexes liés aux dépendances, à la santé mentale et à la précarité socioéconomique.

Au-delà du service lui-même, cette initiative nous a permis d'observer de près les réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance ou celles qui sont à risque de le devenir. Elle nous a permis de comprendre les facteurs qui contribuent à l'itinérance rurale et les obstacles que certaines personnes peuvent rencontrer dans leurs démarches vers la stabilité résidentielle.

L'une des principales observations que nous avons tirées de cette expérience est que les problèmes de dépendance, de santé mentale, de logement et d'itinérance sont interreliés. Les personnes que nous avons accompagnées ne cherchaient pas uniquement un logement ou un endroit où se réchauffer. Elles avaient plutôt besoin de soutien pour régulariser leur situation administrative, entreprendre des démarches judiciaires, obtenir un revenu, maintenir un logement ou être accompagnées dans leur parcours de rétablissement.

Cette approche s'est révélée particulièrement pertinente pour un territoire comme le nôtre, où les ressources spécialisées sont moins nombreuses et où plusieurs personnes demeurent éloignées des services traditionnels. Ces personnes ont peu d'accès à des moyens de transport.

Les changements apportés à la gestion du financement dans le cadre de la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, Vers un chez-soi, ont toutefois représenté un défi important pour notre territoire. Nous avons constaté que les réalités et les nombreux besoins des communautés rurales auraient gagné à être davantage pris en considération dans les réflexions entourant ces changements. Les organismes qui interviennent quotidiennement auprès des personnes concernées possèdent une connaissance des défis locaux, et ils peuvent contribuer de façon importante à la définition des priorités.

Nous avons également observé certaines situations liées à la circulation de l'information entourant les appels de projets et les nouvelles orientations de financement. Dans notre situation, nous n'avons pas été en mesure de participer au processus d'appel de projets comme nous l'aurions souhaité, ce qui a limité notre capacité à présenter l'expertise développée au fil des années et les besoins observés sur notre territoire.

Cette situation a eu des répercussions concrètes. La fin du financement a entraîné l'arrêt de services de proximité qui permettaient d'accompagner des personnes vivant des problèmes de dépendance et de vulnérabilité. Au-delà du financement lui-même, c'est une capacité d'intervention, des liens de confiance construits avec les personnes et une expertise développée localement qui ont été touchés.

Notre expérience nous amène à croire qu'une participation accrue des communautés rurales aux mécanismes de consultation et de planification permettrait de mieux comprendre la diversité des réalités vécues partout au pays.

Les investissements en infrastructures sont vraiment essentiels, mais ils gagnent à être accompagnés de services de proximité et d'accompagnement qui permettent de rejoindre les personnes, de prévenir la détérioration des situations et de favoriser l'accès aux ressources déjà existantes.

À la lumière de notre expérience, nous avons relevé quelques pistes d'amélioration prometteuses.

● (0940)

Premièrement, il faut reconnaître davantage l'expertise des communautés rurales dans la définition des besoins et le développement des stratégies de lutte contre l'itinérance.

Deuxièmement, il faut soutenir de façon stable et prévisible les services de proximité, qui jouent un rôle déterminant dans la prévention de l'itinérance, le maintien en logement et l'accompagnement des personnes ayant des besoins complexes.

Troisièmement, il faut favoriser des espaces de concertation régionale réunissant les acteurs urbains et ruraux, afin de partager les connaissances, de mieux comprendre les réalités propres à chacun et d'orienter les investissements de manière complémentaire.

Quatrièmement, il faut soutenir les communautés rurales dans l'élaboration de solutions adaptées à leur réalité, qu'il s'agisse d'accompagnement de proximité, d'hébergement d'urgence supervisé, de transport vers des ressources ou de coordination locale des mesures en matière d'itinérance.

L'expérience que nous avons vécue dans la MRC de Memphrémagog nous démontre que, lorsqu'une communauté dispose des ressources nécessaires et qu'elle est reconnue comme un partenaire à part entière, elle est capable de concevoir des réponses efficaces, humaines et adaptées à la réalité sur le terrain.

Les communautés rurales ne souhaitent pas seulement être soutenues, elles souhaitent aussi contribuer activement à l'élaboration des solutions. Nous croyons que cette collaboration représente une occasion de renforcer les efforts déployés pour prévenir l'itinérance au Canada.

Je vous remercie de votre attention. Je suis prête à répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, madame Vandal.

[Traduction]

Docteur Boozary, vous avez la parole pour cinq minutes maximum.

**Andrew Boozary (directeur exécutif, Gattuso Centre for Social Medicine, à titre personnel):** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci au Comité de m'offrir cette occasion de m'exprimer. Je tiens à féliciter le Comité d'avoir placé les récits d'expérience vécue au cœur de l'expertise nécessaire à l'élaboration de certaines solutions visant à répondre à la crise du logement.

J'aborde ce témoignage comme un médecin ayant principalement travaillé auprès de patients sans domicile fixe au cours des 10 dernières années. Je suis directeur exécutif du Centre Gattuso de médecine sociale et analyste à l'École de santé publique Dalla Lana de l'Université de Toronto.

Ma thèse — et celle que, je crois, nous avons tous partagée et entendue aujourd'hui — est que nous devons adopter une vision plus large de la crise du logement, en la considérant comme une crise à la fois économique, sociale et sanitaire.

Pour étayer l'argument selon lequel le logement est une crise sanitaire, j'aimerais citer certaines données qui, à mon sens, sont extrêmement accablantes pour notre pays, l'un des principaux pays de l'OCDE. Nous savons que les personnes en situation d'itinérance chronique vivent deux fois moins longtemps que la population générale. Cela représente 20, 30 ou 40 anniversaires et années de vie perdus. Si un médicament pouvait redonner 10 à 20 années de vie, on pourrait penser que tous les bailleurs de fonds se bousculeraient pour s'assurer que ces solutions et traitements puissent profiter à davantage de personnes.

Nous savons que les personnes sans domicile fixe ont tendance à séjourner deux fois plus longtemps à l'hôpital, soit 15 à 16 jours en moyenne. Nous savons également que les coûts des soins de santé pour les personnes en situation d'itinérance chronique sont sept à huit fois plus élevés, selon les données que l'Institut canadien d'information sur la santé a publiées l'année dernière.

Toutefois, le drame moral que Santé publique Toronto vient de révéler, c'est que l'espérance de vie moyenne des femmes en situation d'itinérance chronique dans la ville de Toronto est de 36 ans. C'est pourquoi mes collègues et moi-même, dans nos rôles de professionnels de la santé et d'intervenants de première ligne, qualifions l'itinérance de déterminant social le plus puissant de la santé, voire de véritable voleur d'années de vie, de productivité, de santé et de bien-être dans ce pays.

Je ne pense pas qu'il existe de témoignage plus percutant que celui de M. Miles, mais je crois qu'il illustre bien le fait qu'il ne s'agit pas d'échecs individuels: ce sont des décisions politiques qui sont en cause. Comme nous l'avons constaté plus récemment, on observe depuis 20 à 30 ans une réelle diminution de l'offre de logements sociaux, qui représente désormais moins de 4 %. J'invite instantanément les membres du Comité à lire le rapport de la Banque Scotia intitulé *The Public Housing Dividend*, qui préconise de doubler l'offre de logements sociaux au Canada.

Nous avons appris que la liste d'attente pour accéder à un logement social à Toronto, où je travaille, est de huit à 10 ans; ce n'est donc pas du sensationnalisme quand mes collègues et moi-même qualifions l'itinérance de « condition terminale ». Bon nombre des patients que nous prenons en charge décéderont avant que leur numéro ne soit tiré dans la loterie du logement social.

C'est ce qui nous a incités à lancer un modèle de logement en médecine sociale à l'University Health Network, qui a pu transformer un parc de stationnement — en partenariat avec les gouvernements fédéral, provincial et municipal, ainsi qu'avec Fred Victor à titre d'organisme de logement supervisé — pour créer la maison Dunn. Nous sommes vraiment heureux que la secrétaire parlementaire Desrochers ait pu se rendre sur place plus tôt cette année et rencontrer M. Miles ainsi que de nombreux membres du personnel qui s'efforcent de mettre en place un modèle plus complet, avec des soins de santé dispensés directement sur place.

J'ai le privilège d'y travailler comme médecin de première ligne. Nous proposons des soins en santé mentale et en toxicomanie, des services de psychiatrie, des programmes de santé destinés aux Autochtones ainsi que des services d'accompagnement par des pairs et des travailleurs en santé communautaire, tous mobilisés autour du patient et du locataire tout au long de son parcours.

Bon nombre de ces patients ont été de grands utilisateurs du système de santé. Certaines données locales nous indiquent qu'au centre-ville de Toronto, 234 patients peuvent à eux seuls totaliser plus de 15 000 visites aux urgences en un an. Les résultats préliminaires dont nous disposons pour 51 personnes ayant résidé à la maison Dunn au cours des 12 derniers mois montrent une réduction de 79 % du nombre de jours d'hospitalisation et une diminution de 62 % des visites aux urgences.

Nous sommes heureux que cela ait conduit à un élargissement du projet, avec 54 logements supplémentaires financés par le gouvernement fédéral, la province de l'Ontario et la Ville, de sorte que davantage de personnes puissent bénéficier de ces interventions vitales et briser ces cercles vicieux ainsi que ce que j'appellerais des « décès par indifférence » qui se produisent partout au pays.

Si nous examinons d'autres régions partout au pays, nous trouvons des exemples particulièrement remarquables de logements supervisés qui fonctionnent, qui atteignent les personnes et les aident à se reconstruire une vie. Nous pouvons parfois nous tourner vers des pays comme la Finlande, qui fait figure de modèle en matière

d'approche progressiste de la lutte contre l'itinérance. Dans les années 1980, les taux d'itinérance y étaient plus élevés qu'au Canada, mais depuis 10 à 20 ans, ce pays s'efforce d'éradiquer l'itinérance.

● (0945)

Parfois, quand j'évoque la Finlande, certains disent que ce pays est trop progressiste ou trop socialiste pour servir de modèle au Canada. Je me tourne alors vers une autre ville, Houston, au Texas. Au cours des cinq à 10 dernières années, elle a logé 25 000 personnes. À Toronto, nous avons assisté à un renversement complet de ce conte de deux cités, où l'itinérance a doublé au cours des quatre dernières années.

Je crois que l'urgence d'agir n'a jamais été aussi grande. Nous connaissons les solutions. Je tiens à saluer la société d'État Maisons Canada qui s'est efforcée de faciliter l'accès à davantage de logements supervisés. Je pense que c'est une voie efficace, et nous devons y voir davantage d'investissements pour que de nombreuses options de logement soient mises à disposition, comme M. Miles l'a souligné. Nous avons évidemment besoin d'une approche multipartite, mobilisant tous les ordres de gouvernement, pour tenter de mettre fin à la crise sanitaire que l'itinérance représente.

L'exemple de Houston et certains autres présentés plus tôt ici nous révèlent qu'une grande partie de leur succès tient au fait qu'il y avait une volonté politique commune à tous les partis d'éradiquer l'itinérance et de supprimer certains cloisonnements et obstacles afin de réunir sous un même toit le secteur privé, le secteur public et divers organismes de santé communautaire pour qu'ils travaillent de concert.

Merci beaucoup de votre attention.

● (0950)

**Le président:** Merci.

Monsieur Thiessen, vous avez fait votre déclaration liminaire lors de votre dernière intervention; si vous souhaitez donc vous contenter d'en donner un aperçu à présent, cela me convient.

**Earl Thiessen (directeur exécutif, Oxford House Foundation of Canada):** Merci.

Tout d'abord, félicitations à Jason Miles pour son parcours de guérison.

Merci de m'offrir cette occasion de revenir et de m'accueillir aux côtés des autres témoins.

Je m'appelle Earl Thiessen. Je suis directeur exécutif de l'Oxford House Foundation, mais surtout, je suis moi-même un diplômé de notre programme. Je suis ici pour vous faire part de mon vécu de l'itinérance et de la toxicomanie ainsi que des conséquences de ces deux problèmes. Pour moi, cela signifie la guérison.

Mon traumatisme d'enfance non résolu m'a finalement conduit à la rue et à sept années d'itinérance. Mon refus d'affronter mes démons et ma consommation d'alcool et de drogues, en réaction émotionnelle à ce traumatisme d'enfance, étaient extrêmement puissants. La honte liée aux agressions sexuelles vécues est si intense que de nombreux hommes et femmes perdent la vie à cause de la dépendance ou du suicide, refusant d'en parler. C'est en enseignant par les mots et par l'action que nous acquérons des connaissances. C'est également ainsi que nous guérissons.

La première fois que j'ai parlé des agressions sexuelles que j'ai subies, c'était en thérapie, alors que je franchissais la cinquième étape avec une aînée. J'ai pleuré pendant deux heures et demie, en lui racontant mon traumatisme d'enfance. Je l'ai quittée transformé. J'avais gardé ce traumatisme enfoui pendant 25 ans.

Je n'en ai parlé à mon père qu'il y a quelques années. Je ne voulais pas lui faire de mal, car comme parent, on ne veut pas penser qu'on a échoué à protéger son enfant. Alors que j'étais sans-abri, mes parents m'ont dit qu'ils n'avaient qu'un souhait pour moi avant de partir pour le monde des esprits: me voir changer de vie. Leur souhait a été exaucé. Mes parents ne sont plus parmi nous. Après avoir entamé mon parcours de rétablissement et guéri de mon traumatisme d'enfance, j'ai renoué avec mon héritage culturel. Cela a joué et joue toujours un rôle important dans mon parcours de guérison.

Je vais aborder une lacune majeure dans ce que nous appelons le système de soins axé sur le rétablissement en Alberta: le logement prétraitement. Fort de mon expérience personnelle, j'ai créé un modèle de logement qui accompagne les personnes après leur désintoxication médicale et pendant qu'elles attendent d'intégrer un traitement en établissement. Actuellement, de nombreuses personnes ayant terminé leur désintoxication doivent composer avec une attente de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant qu'une place de traitement en établissement ne se libère. Sans un environnement stable et sans drogue pendant cette transition, le risque de surdose et de rechute est à son maximum.

Le problème est que le retour à la rue ou dans un logement précaire après la désintoxication entraîne souvent un cercle vicieux où les progrès réalisés lors de la gestion du sevrage sont perdus avant même le début du traitement. Le modèle de logement de rétablissement prétraitement sert de filet de sécurité. Il offre une stabilisation immédiate après la désintoxication; un cadre de vie sans substances, encadré par des professionnels; des programmes de préparation et de mise en condition pour un traitement en établissement intensif; ainsi qu'un accompagnement pour garantir la réussite de la transition de la personne vers la date prévue pour son traitement.

Ce modèle est né de ma propre expérience. Après le meurtre de mon compagnon en 2007 dans la rue, alors que nous étions sans domicile fixe, j'ai fait face à cette épreuve de la seule manière que je connaissais: la drogue et l'alcool. Après, j'étais tout simplement anéanti. J'en suis venu à la conclusion que j'avais besoin d'aide. Je suis entré en désintoxication. J'étais prêt. C'était le 13 novembre 2007. On m'a fixé une date de traitement en janvier. La panique m'a envahie, ne sachant pas ce qui m'attendait, mais heureusement, tout s'est bien passé.

C'est de là qu'est né le concept d'hébergement prétraitement. Contrairement aux places d'accueil standard, le modèle de prétraitement cible la période de grande vulnérabilité qui s'écoule entre la décision d'une personne de demander de l'aide et la date à laquelle son programme de traitement commence réellement. Nous mesurons notre succès à l'aune des taux de rétention en traitement. Le suivi historique des environnements structurés de prétraitement montre que les personnes bénéficiant d'un logement stable et sans substances sont nettement plus susceptibles de se présenter à la date d'admission prévue, par rapport à celles qui sont en liste d'attente alors qu'elles sont sans domicile fixe ou vivent dans des environnements chaotiques.

En ce qui concerne la réduction de l'attrition, en garantissant immédiatement la sécurité, la sécurité alimentaire et la responsabilisa-

tion, ce modèle permet de réduire les taux d'abandon élevés qui caractérisent généralement la période d'attente type de 30 à 90 jours avant le début d'un traitement. Grâce à une stabilisation précoce, les résidents commencent à s'adapter à une routine structurée, à la responsabilisation par les pairs et aux compétences de base de la vie quotidienne avant même de mettre les pieds dans un établissement clinique. Cela signifie qu'ils entament leur traitement primaire dans un état de stabilité physique et de préparation mentale, ce qui maximise l'impact des programmes cliniques.

Je peux affirmer avec fierté que le modèle que j'ai créé est le seul modèle d'hébergement prétraitement agréé et accrédité en Amérique du Nord.

Merci de votre attention.

• (0955)

**Le président:** Merci, monsieur Thiessen, pour le témoignage très convaincant que vous avez livré devant ce comité. Merci pour votre initiative et votre ouverture.

Nous allons maintenant entamer notre sixième série de questions.

Monsieur Aitchison, la parole est à vous.

**Scott Aitchison:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier chacun des témoins de ce groupe.

Je tiens à dire à M. Miles, qui est présent ici, merci d'être venu. Merci également à M. Thiessen. Vous nous avez tous deux fait part d'une expérience personnelle puissante. Je pense qu'il était important pour nous d'entendre cela. Il est essentiel que ces informations soient au cœur de notre rapport à la Chambre des communes et que, en tant que gouvernement fédéral, nous jouions notre rôle en collaborant avec les autres ordres de gouvernement concernés par cette question.

C'est une de mes grandes frustrations concernant notre pays. Nous évoluons dans un système incroyablement décentralisé, où les chevauchements sont nombreux. L'itinérance est un des exemples les plus flagrants de l'écart qui existe entre la réalité vécue par les personnes en difficulté et les différentes strates de bureaucratie — gouvernement, politiques et idées sur la façon d'aborder le problème.

Je tiens à être clair: je ne pense pas que c'est une question partisane. Je ne pense pas que ce soit un problème des libéraux, des conservateurs ou du NPD. Je pense qu'il y a eu une évolution générationnelle dans la façon dont les choses se sont déroulées dans ce pays. S'il y a bien une cause qui exige que tous les ordres de gouvernement et les personnes de toutes les allégeances politiques s'unissent, c'est bien celle-ci; il n'est pas question de se contenter de faire des déclarations de pure forme face aux témoignages incroyablement poignants que nous avons entendus ici aujourd'hui et tout au long de cette étude.

Lorsque vous avez parlé de votre expérience, monsieur Miles — je poserai la même question à monsieur Thiessen —, vous avez également évoqué la chance que vous aviez eue. En ce qui concerne votre guérison, je n'ai pas pu m'empêcher de penser, en vous écoutant, que ce n'était pas, en réalité... Ce fut une chance que vous ayez réussi à naviguer dans un système plutôt épars et dont les rouages ne s'enchaînaient pas très bien.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'importance des relations humaines dans votre parcours de guérison — le fait de ne pas être simplement un numéro, d'obtenir un lit quelque part ou de faire partie d'un programme? Quelle a été l'importance des relations humaines dans votre parcours de guérison?

**Jason Miles:** Merci beaucoup pour votre question et vos observations.

Les relations humaines ont joué un rôle déterminant dans mon parcours. Dans mon parcours pour sortir de la dépendance et de l'itinérance, le point de départ pour moi, et le véritable tournant, a été le fait de me retrouver sans cesse à faire des allers-retours entre les hôpitaux et le système pénitentiaire. J'en suis arrivé à un point où j'ai vraiment touché le fond, et j'ai tenté de mettre fin à mes jours à plusieurs reprises. Ce n'étaient pas des appels à l'aide; c'étaient des actes mûrement réfléchis et bien planifiés, et je n'ai pas hésité un seul instant.

J'ai vraiment eu de la chance que mon histoire puisse se poursuivre grâce à des circonstances que je ne pouvais pas prévoir. Une intervenante de première ligne m'a sauvé la vie la première fois que j'ai tenté de mettre fin à mes jours, alors qu'elle n'aurait même pas dû se trouver là. Elle me connaissait très bien. J'allais souvent dans les centres de consommation supervisée, et elle savait qui j'étais. La seule raison pour laquelle elle était là pour me sauver la vie, c'est que c'était un vendredi soir et qu'elle était restée au travail trois heures après son heure de départ, car elle partait en vacances le lundi. Elle n'aurait pas dû se trouver dans le bâtiment du tout. Elle est sortie dans la ruelle — et c'est là un autre détail. Elle ne sortait jamais par la porte arrière qui donne sur cette ruelle, car ce n'est pas sûr. En tant que jeune femme de belle apparence, elle sortait toujours par l'entrée principale du bâtiment, à la lumière des réverbères.

Ce n'est qu'un incident parmi tant d'autres. Il a vraiment fallu une intervenante de première ligne pour que je me sente suffisamment valorisé, non seulement parce qu'elle s'est trouvée à me sauver la vie, mais aussi grâce aux innombrables fois où ces personnes ont été là pour moi. Elles ont créé un lien avec moi.

Quand on vit une longue période d'itinérance et qu'on subit le genre de chose que nous subissons, on se sent vraiment en marge de la société. On s'habitue à ce que les gens nous regardent en nous disant: « Trouve-toi un travail. Qu'est-ce qui ne va pas chez toi? » On s'habitue à ce jugement. Une des fois où je me suis retrouvé à l'hôpital, il y avait une intervenante de première ligne qui venait me voir un jour sur deux. Elle prenait du temps sur sa journée, elle m'apportait des cigarettes et poussait mon fauteuil roulant dehors pour que je puisse fumer. C'était la seule personne à qui je parlais.

Il y a eu beaucoup de petites choses comme ça qui, au fil du temps, ont changé la donne, mais, sans ces intervenantes de première ligne, je ne serais pas là aujourd'hui pour m'adresser à vous.

• (1000)

**Scott Aitchison:** Je n'ai officiellement plus de temps, mais je vais demander au président de m'accorder un instant pour vous remercier. Merci pour votre résilience, et merci pour le courage dont vous faites preuve en étant ici.

**Le président:** Merci.

[Français]

Monsieur Villeneuve, vous avez la parole pour six minutes.

**Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici ce matin.

Monsieur Miles, monsieur Thiessen, je veux vous dire à quel point je suis touché par votre témoignage ce matin. Je veux vous dire aussi que votre contribution est vraiment très importante.

Je me rends compte que, au fond, on pense souvent que l'on est à l'abri de vivre des choses comme ça. On ne l'est pas. À vous écouter parler, quand je regarde votre histoire de vie, je me dis que personne n'est à l'abri de tout cela.

Franchement, je ne sais pas si, moi, j'aurais eu le courage de faire ce que vous faites ce matin. Je vous en remercie du fond du cœur.

Si vous étiez des législateurs, quelles seraient les trois mesures prioritaires que vous mettriez en place pour essayer d'éradiquer l'itinérance?

Ma question s'adresse à vous deux. Je commencerais peut-être par vous, monsieur Miles.

[Traduction]

**Jason Miles:** Avant toute chose, nous devons augmenter massivement l'offre de logements partout au pays. Les logements doivent être offerts rapidement, et sans aucune réserve. Cela ne peut pas dépendre d'une perception de mérite, ni constituer une récompense brandie à la fin d'un parcours de rétablissement.

Le logement est le fondement sur lequel tout le reste repose. On ne peut pas demander à quelqu'un qui a connu une situation d'itinérance de longue durée et des problèmes de dépendance... On ne peut pas commencer par éliminer la dépendance, car c'est justement ce qui est utilisé comme pansement. Enlever la dépendance à quelqu'un sans lui offrir la stabilité et un logement... On ne peut pas résoudre ce problème sans s'attaquer à la raison même de son existence au départ. Ce serait ma première recommandation.

Ma deuxième et forte recommandation est qu'il faut vraiment intégrer les différents systèmes, mais il faut également s'assurer que tout le monde communique et parle d'une seule voix. Il y a trop de personnes et trop d'organismes différents qui gèrent des parties distinctes des listes d'attente pour le logement. Trop de gens ne s'occupent que de leur volet, mais l'élément supplémentaire nécessaire reste hors de leur portée. Ils disent: « Ce n'est pas mon problème. C'est à tel autre de s'en occuper. »

Il faut vraiment éliminer les formalités administratives, non seulement pour les clients et les personnes qui tentent de sortir de l'itinérance, mais aussi pour les organismes de logement qui travaillent avec eux. Beaucoup de personnes qui travaillent sur le terrain toute la journée ne savent pas où trouver de l'aide à certains stades. Si des personnes comme celles-ci, qui connaissent le système et y travaillent toute la journée, n'arrivent pas à s'y retrouver, c'est que le système ne fonctionne pas.

Je tiens à respecter le temps qui m'est imparti, je vais donc m'arrêter là.

• (1005)

[Français]

**Louis Villeneuve:** Je vous remercie de votre contribution, monsieur Miles.

Excusez-moi de ne pas m'adresser à vous, monsieur Thiessen. C'est parce que je veux vraiment parler avec Mme Vandal, qui est de ma région.

Madame Vandal, je vous remercie d'être ici avec nous ce matin. Je sais que Zone Libre Memphrémagog fait un travail incroyable dans notre circonscription.

De votre côté, depuis la pandémie, observez-vous une augmentation des besoins qui sont liés aux dépendances dans Memphrémagog?

**Sarah Vandal:** Je ne pourrais pas nécessairement attribuer les problèmes de dépendance à une période précise, où des problèmes relevaient davantage de la santé publique. Je pense que ces problèmes ont toujours existé et qu'ils n'ont pas nécessairement augmenté.

Par contre, je pense que la clientèle a peut-être rajeuni. Les problèmes de dépendance vont toucher une clientèle plus jeune, notamment pour ce qui est du vapotage, du tabagisme et des cannabinoïdes. Ça, c'est vraiment des aspects qui touchent une clientèle plus jeune.

En lien avec la pandémie, je vous dirais que la catégorie de personnes qui sont atteintes de troubles liés à l'usage de substances est peut-être un peu plus jeune comparativement à ce que c'était avant la pandémie.

**Louis Villeneuve:** Quels sont les profils de clientèle les plus vulnérables actuellement?

**Sarah Vandal:** C'est sûr que je vais parler pour mon organisme, puisque c'est la clientèle que je connais.

Nous sommes vraiment situés dans le quartier des tisserands, qui est un quartier plus vulnérable à la base. Notre clientèle comprend vraiment des personnes de tous âges. Il peut s'agir aussi bien de personnes des écoles secondaires, des écoles pour adultes et des établissements postsecondaires. Nous avons aussi une clientèle vieillissante.

Présentement, nous avons aussi remarqué que la clientèle en situation d'itinérance est plus jeune. Normalement, il y a beaucoup de gens plus âgés qui ont moins accès à du logement abordable en vieillissant, mais, maintenant, nous nous retrouvons aussi avec une clientèle beaucoup plus jeune.

Nous essayons de travailler en amont sur le plan de la prévention, mais il faut aussi accompagner des personnes qui sont désaffiliées depuis plusieurs années et dont la situation comporte des complexités.

**Louis Villeneuve:** Merci.

Il me reste à peu près 45 secondes.

Comment le gouvernement fédéral pourrait-il mieux soutenir les organismes qui interviennent avant que les situations ne dégénèrent en itinérance?

**Sarah Vandal:** Pour ma part, je vous dirais que le travail de proximité est vraiment l'élément clé, surtout dans la région où nous nous trouvons, qui est vraiment une région plus rurale. Les gens n'ont pas facilement accès aux services. En fait, il n'y a pas de transport en commun dans la MRC de Memphrémagog.

Il faudrait donc pouvoir aller directement vers les gens au lieu de les amener dans les ressources et de les sortir de leur confort. Il faut

aller vers les personnes, leur offrir du soutien et créer un lien avec les services publics et les organismes communautaires.

Je pense qu'il faudrait aller vers les personnes qui se retrouvent dans des situations plus difficiles.

**Louis Villeneuve:** Je vous remercie beaucoup.

**Sarah Vandal:** Merci à vous.

**Le président:** Merci, monsieur Villeneuve.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Miles, vous avez connu la rue de près, et vous mettez un visage sur ce qu'est l'itinérance. C'est la même chose pour vous, monsieur Thiessen. Comme vous avez pu le voir, des larmes ont coulé lorsque vous avez raconté votre histoire. Monsieur Thiessen, je suis bien heureuse que vous ayez pu revenir nous voir et que vous ajoutiez votre voix à la réalité de l'itinérance.

Monsieur Boozary, vous avez consacré votre carrière à ces gens. Vous nous rappelez que l'itinérance ne fait pas de distinction et que tout le monde est à une mésaventure près de se retrouver dans la rue.

Pour mon premier tour de questions, je vais me tourner vers Mme Vandal, puisque nous sommes dans des régions proches qui vivent des réalités similaires. Je suis députée de la circonscription de Shefford, dont la ville centre est Granby, mais celle-ci est entourée de nombreuses communautés rurales.

Plusieurs éléments de votre témoignage m'ont interpellée. Vous avez parlé de l'appel de projets pour le programme Nouveaux horizons et des nouvelles orientations qui ne vous ont pas permis de présenter une demande.

Ai-je bien compris?

● (1010)

**Sarah Vandal:** Oui, vous avez bien compris.

En fait, à la fin de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars, nous avons vécu deux situations un peu incongrues.

D'abord, il y a eu la fin de l'appel de projets pour le Programme de réponse aux campements et aux crises, qui était une initiative fédérale. Nous avons eu peu de réponses quant au report possible ou non du financement.

Ensuite, nous avons appris que le programme Vers un chez-soi avait été recentralisé dans les milieux plus urbains. Nous n'avons tout simplement pas été informés de l'appel de projets. D'ailleurs, je pense que nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. En effet, je fais partie d'un comité régional en itinérance rurale, et je sais que plusieurs organismes n'en avaient pas été informés non plus. Nous n'avons donc pas pu présenter une demande.

Memphrémagog est une très grande région, mais nous n'avons pas du tout de financement. Je peux également parler du Haut-Saint-François et de la ville de Coaticook, qui vivent des situations semblables.

Il y a donc des projets qui prennent fin, et il y a une interruption abrupte des services que nous avons offerts pendant toute une année. Il y a un peu de brouillard, si je peux le dire ainsi, quant à l'avenir et aux services que nous serons en mesure d'offrir à l'approche de l'hiver.

**Andréanne Larouche:** Nous faisons partie de la même région, soit l'Estrie. Je confirme qu'il y a une communauté désignée, soit Sherbrooke, mais tout ce qui se trouve autour, y compris Granby, n'est pas reconnu comme communauté désignée et ne peut donc pas obtenir sa part du financement. Pourtant, on entend régulièrement parler de l'itinérance croissante à Granby.

On a parlé des critères, et le ministre a parlé de ce qui arriverait relativement au programme Vers un chez-soi après 2028.

J'imagine que vous recommandez l'élargissement de la notion des communautés désignées afin qu'on puisse s'assurer que tout le monde sur le territoire peut bénéficier de projets comme ceux que vous réalisez au quotidien.

Quelles sont vos observations à ce sujet?

**Sarah Vandal:** Je dirais d'emblée que, ce que je comprends des témoignages que nous avons entendus aujourd'hui, c'est que l'itinérance a un effet boule de neige. Par exemple, si on a des problèmes de dépendance, ça pourrait mener à des problèmes de santé mentale.

Il faut faire de la prévention et du travail de proximité afin d'empêcher que le problème que nous connaissons actuellement, qui n'est pas de la même ampleur que celui constaté dans les grandes villes, devienne de plus en plus important.

Selon moi, on est dans un contexte où il est possible de mettre en place des mesures pour prévenir l'aggravation du problème. Je pense qu'il est vraiment important de consulter les régions rurales et éloignées, compte tenu du fait que nous vivons une réalité différente et que nous voulons aider notre clientèle, même si celle-ci est moins nombreuse. Elle est peut-être moins nombreuse, mais il est tout aussi important de la considérer.

**Andréanne Larouche:** Une réalité intéressante, c'est qu'il faudrait s'assurer de bonifier le financement et d'en tenir véritablement compte.

Vous avez parlé d'une unité mobile. Il s'agit d'une solution. À Granby, nous avons maintenant, grâce à la Coalition Impact de rue, une unité mobile qui se déplace sur le territoire. Il y a aussi des projets dans la municipalité régionale de comté de Rouville pour être capable d'aller voir directement les gens à Saint-Césaire et à Rougemont, pour savoir où ils en sont en matière de prévention et d'intervention.

Qu'observez-vous grâce à votre unité mobile et qu'est-ce qu'elle change?

**Sarah Vandal:** Nous avons déjà cette unité, que nous utilisons pour faire des liens avec les partenaires communautaires. Cependant, lorsque nous avons eu l'idée de l'utiliser pour nous déplacer sur le territoire, cela a vraiment permis de répondre à un problème auquel nous devons faire face.

Dans notre MRC, il n'y a pas d'organisme qui sert particulièrement les personnes en situation d'itinérance. De plus, les ressources, qui sont centralisées à Sherbrooke, sont souvent pleines. Par ailleurs, les gens de notre secteur ne souhaitent pas nécessaire-

ment se réorienter et changer complètement de vie pour aller dans les centres urbains.

Cette unité nous a donc permis de couvrir l'ensemble du territoire, qui est relativement grand, sans nécessairement créer une rupture de continuité de service. Si nous allons vers une personne, que nous lui offrons des outils et que nous l'installons dans un autre centre urbain, elle reviendra souvent dans son milieu parce que sa famille s'y trouve. Nous savons à quel point le réseau social est important. En procédant ainsi, nous risquons de désaffilier davantage la personne en l'orientant vers un centre d'hébergement d'urgence temporaire, où elle doit recommencer chaque nuit.

Nous préférons donc aller vers les gens et être réellement à l'écoute de leurs recommandations. Il n'y a personne qui connaît mieux sa réalité que la personne qui vit une situation d'itinérance. C'est elle qui est la mieux placée pour nous expliquer comment nous pouvons l'aider de la façon la plus adéquate possible.

**Andréanne Larouche:** J'y reviendrai peut-être lors de mon deuxième tour de questions.

Vous avez parlé du quartier des tisserands. Vous avez dit qu'il y avait du changement par rapport à la population itinérante. Elle est maintenant composée de personnes âgées et de personnes plus jeunes.

**Sarah Vandal:** Oui. Nous avons pignon sur rue dans ce milieu de vie, qui est un ancien quartier manufacturier.

À la base, notre clientèle était surtout composée de personnes plus âgées, notamment des personnes recevant une aide de dernier recours.

Cependant, depuis les dernières années, nous constatons vraiment un rajeunissement de la clientèle. C'est peut-être parce que nous avons été associés à des projets liés à l'itinérance. Nous accueillons maintenant une clientèle beaucoup plus jeune, qui utilise nos services.

Par exemple, maintenant que l'hiver est terminé, nous recevons chaque semaine au moins trois ou quatre personnes de moins de 40 ans qui viennent utiliser nos services pour se laver, obtenir des vêtements ou recevoir de la nourriture, et ce, de façon récurrente.

● (1015)

**Le président:** Merci, madame Larouche.

Madame Goodridge, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici.

Monsieur Miles, merci d'avoir partagé votre histoire et d'avoir fait preuve d'une telle vulnérabilité devant notre comité. Il est extrêmement important d'entendre le point de vue de personnes ayant vécu cette expérience.

Monsieur Thiessen, merci beaucoup. Vous n'êtes pas présent dans cette salle, mais je tiens à vous dire qu'il y a eu peu d'yeux secs dans cette salle. On a distribué quelques mouchoirs. Merci d'être toujours prêt à partager certains des moments les plus difficiles de votre vie pour montrer que le rétablissement est bel et bien possible.

Vous contribuez tous les deux à rendre notre société meilleure en montrant que le rétablissement après une dépendance n'est pas seulement une possibilité, mais une réalité qui se vit au quotidien. Je tiens à vous en remercier sincèrement tous les deux.

Docteur Bardeesy, après avoir entendu parler des activités d'Oxford House et de leur modèle de prétraitement, pensez-vous que ce modèle ou un modèle semblable pourraient aider les personnes que vous accompagnez à Toronto?

**Andrew Boozary:** Je m'excuse. Je veux juste m'assurer que la question s'adresse à moi. Je connais bien Karim Bardeesy.

**Laila Goodridge:** C'est bien le cas. Je m'excuse.

**Andrew Boozary:** Je m'excuse. Je ne savais pas si Dr Bardeesy était dans la salle. C'est difficile à voir d'ici.

Merci pour cette question.

Nous estimons qu'il y a d'excellents exemples de modèles de logement supervisé. Oxford House est l'un de ceux que vous avez mentionnés. Je pense que M. Miles et les autres témoins se sont exprimés avec beaucoup de conviction pour préciser qu'il ne s'agit pas d'un modèle prônant l'abstinence; qu'il existe des options pour les personnes en phase de rétablissement; que celles-ci peuvent accéder à des traitements en santé mentale et en toxicomanie; et qu'elles peuvent bénéficier de divers soutiens, tant sociaux que sanitaires.

Vraiment, à mes yeux, le fait de disposer d'un plus grand nombre de ces modèles intégrés, qui garantissent la présence de soins de santé et d'un accompagnement social là où les personnes vivent, s'est révélé très efficace au vu des données probantes dont nous disposons.

**Laila Goodridge:** Monsieur Thiessen, où se trouvent actuellement vos logements de prétraitement? Combien de personnes pouvez-vous accueillir en même temps, approximativement?

**Earl Thiessen:** Pour l'instant, notre modèle n'existe qu'à Calgary. Nous disposons de quatre foyers et de 16 lits. Je me permets de me vanter un peu en disant que, grâce à ces 16 lits, 231 personnes ont pu, l'an dernier, intégrer en toute sécurité un traitement en établissement. Je ne peux m'empêcher de penser, si nous disposions de 160 lits, voire de 1 600 lits partout au pays, imaginez le nombre de personnes qui pourraient se rétablir.

Je tiens également à préciser que nous proposons un traitement par agonistes opioïdes, ou TAO. C'est un modèle tout à fait unique. Il y a des maisons chefs de file au sein de ce programme. Je pense, comme l'ont souligné bon nombre des autres témoins, que le soutien par les pairs est essentiel, ainsi qu'un soutien immédiat. Nous en avons besoin. Nos responsables de maison ont une expérience vécue. En fait, les membres de mon personnel sont, pour la plupart, en phase de rétablissement. Quelques-uns sont d'anciens résidents d'Oxford House. C'est un modèle tellement révolutionnaire que je pense qu'il peut avoir un impact considérable sur l'itinérance et la toxicomanie partout au pays.

**Laila Goodridge:** J'ai eu l'immense honneur de visiter quelques-unes de vos maisons et de rencontrer des personnes extraordinaires. J'ai eu l'occasion de reprendre contact avec elles un an, deux ans, puis trois ans plus tard, et j'ai pu constater à quel point leur vie a changé grâce au logement supervisé que vous leur avez fourni et au parcours de rétablissement que vous leur avez proposé.

Avez-vous des projets ou l'intention d'étendre éventuellement ce programme? Il est clair que le besoin est là.

**Earl Thiessen:** C'est une excellente question. Nous sommes d'ailleurs en train d'étendre ce programme à Edmonton. Le besoin y est criant. La situation des sans-abri là-bas me fend le cœur.

J'ai arpenté ces rues. J'ai parlé à ces personnes. La liste d'attente pour entrer dans les centres de rétablissement est l'un des principaux problèmes. Je suis simplement heureux que le gouvernement de l'Alberta ait approuvé un financement pour aller de l'avant là-bas. Nous allons commencer par deux foyers. Je leur ai dit que d'ici six mois, ils auraient besoin de deux autres.

● (1020)

**Laila Goodridge:** Il me reste quelques secondes. Arrivez-vous à recevoir un financement du gouvernement fédéral, ou vos fonds proviennent-ils exclusivement de sources provinciales et municipales?

**Earl Thiessen:** Tout notre financement actuel provient de la province. Nous allons nous tourner vers le gouvernement fédéral, car il s'agit d'une initiative révolutionnaire pour le pays.

**Le président:** Merci, madame Goodridge.

[Français]

Madame Desrochers, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Premièrement, je remercie les témoins d'être avec nous ce matin, en particulier M. Miles et M. Thiessen. Je les remercie de nous faire part de leur expérience.

[Traduction]

Je tiens également à remercier mon collègue, le député de Parry Sound—Muskoka, pour sa déclaration liminaire et sa volonté de collaborer au-delà des clivages partisans sur cette question cruciale. Je lui en suis vraiment reconnaissante.

Je voudrais m'adresser tout d'abord au Dr Boozary. Nous avons entendu aujourd'hui, mais aussi lors de séances précédentes, que le logement est véritablement le fondement de la réponse à cette crise. Ce n'est pas le seul élément. Nous avons également beaucoup parlé de prévention, et j'y reviendrai. Il s'agit aussi de veiller à ce que le logement réponde aux besoins des résidents là où ils se trouvent.

Pourriez-vous nous parler un peu du rôle des provinces dans la mise en place d'un accompagnement intégral? Je sais que, dans le cas de Dunn House, il s'agit d'un partenariat fructueux, mais ce n'est pas le cas pour tous les autres projets qui voient le jour.

**Andrew Boozary:** Je voudrais faire écho aux paroles d'encouragement de M. Aitchison, qui a souligné la nécessité pour tous les partis de s'attaquer à cette crise.

Prenons l'exemple de l'Ontario et de son programme de logements supervisés. Les services de soutien sont essentiels. Quand nous examinons certains des premiers modèles qui ont échoué aux États-Unis et dans d'autres pays ou régions, nous voyons que ces modèles sont ceux qui ne prévoyaient aucun service de soutien global, comme vous l'avez souligné.

Les services de soutien, au-delà du simple logement, constituent en réalité, à bien des égards, l'ingrédient secret de la réussite. En ce qui concerne le modèle de la Dunn House et les logements avec services de médecine sociale, la province a joué un rôle en investissant dans des services de soutien global axés tant sur les soins de santé que sur le modèle de logement supervisé permanent, accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

J'ai été fort encouragé par la présentation de M. Flack, en Ontario, qui a décrit la Dunn House 2.0 comme un modèle de logement supervisé pouvant soulager la pression sur les hôpitaux et favoriser la mise en place d'infrastructures. De mon point de vue de médecin, cela contribuera incontestablement à l'amélioration des résultats en matière de santé.

**Caroline Desrochers:** Je prends le relais sur ce sujet. Dans une conversation antérieure, vous et moi avons évoqué la question des coûts. Les provinces disposent d'une capacité financière limitée, mais l'itinérance engendre des coûts qui vont au-delà des coûts humains, qui sont les plus importants. Je pense notamment aux hospitalisations, aux visites aux salles d'urgence et à l'incarcération. Comment pouvons-nous mieux faire valoir cet argument? Avez-vous des données que vous pourriez nous transmettre à ce sujet, ou d'autres informations utiles à ce propos?

**Andrew Boozary:** L'analyse économique en matière de santé, qui compare les avantages du logement à certains scénarios hypothétiques, révèle qu'un séjour à l'hôpital coûte plus de 50 000 \$ par mois et qu'un séjour dans le système pénitentiaire provincial coûte près de 15 000 \$ par mois. Ce dernier a servi de système de santé mentale de facto, car les personnes y ont accès à des soins et à un soutien. Or, il a été très clairement démontré aujourd'hui qu'une place dans un refuge coûte environ 7 000 \$, et moins de 5 000 \$ dans un logement supervisé.

Le calcul des coûts est très clair. J'ai fait mention de l'étude intitulée « The Public Housing Dividend ». Dans certaines des simulations présentées par la Banque Scotia et ses partenaires concernant l'investissement dans le logement social, leurs projections indiquent qu'il donnerait lieu, au cours des 10 prochaines années, à une réduction de plus de 500 000 jours d'hospitalisation et de 147 000 visites aux salles d'urgence.

Il y a là un véritable argument économique et, comme vous l'avez mentionné, l'aspect dignité humaine dont nous avons entendu parler avec tant de force aujourd'hui est manifeste. Du point de vue de l'économie et de la rentabilité, j'espère que les efforts que les grandes banques et de nombreux partenaires et collectivités déploient depuis tant d'années au profit de cette cause produiront des effets plus retentissants.

• (1025)

**Caroline Desrochers:** Merci, monsieur Boozary.

Monsieur Miles, merci d'avoir partagé votre expérience et de travailler tous les jours dans votre collectivité et avec vos pairs pour les soutenir.

Vous avez mentionné la difficulté d'accéder à l'information et de savoir où se situe une personne dans la liste d'attente. Qu'est-ce qui vous aurait été utile quand vous vous êtes heurté à cet obstacle? Nous essayons d'améliorer l'intégration et la coordination pour que les gens sachent où trouver l'information. Qu'est-ce qui aurait pu vous aider davantage?

**Jason Miles:** Avant tout, il faut un soutien accru à tous les égards. Il faut plus de prétraitements et plus de logements. La plus

grande difficulté est due au fait que la demande de logements est trop forte pour des ressources déjà épuisées.

Deuxièmement, nous avons vraiment besoin de clarté sur le fonctionnement du système. De nombreux projets de logements sont en cours, ou l'ont été par le passé. On ne sait jamais s'ils sont gérés par la municipalité, par l'exploitant de l'immeuble ou par le promoteur immobilier, qui est généralement une autre entité. Cela finit par semer la confusion.

Une personne itinérante qui essaie de collaborer avec le travailleur social qui l'aide à se trouver un logement entend parler d'un immeuble. Elle se dit: « Super. Ils ouvrent ce bâtiment. Comment puis-je y entrer? ». Mais personne ne le sait. Il est très difficile de trouver quelqu'un qui sait comment y accéder. Souvent, ces bâtiments sont tout d'abord loués uniquement selon le principe de l'« invitation à faire une demande ». L'exploitant de l'immeuble a en tête des personnes qu'il connaît et cherche à aider. Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais il faut plus de clarté dans le système pour ceux qui tentent de s'y retrouver, car cela crée un véritable chaos.

**Caroline Desrochers:** Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

[Français]

**Le président:** Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, monsieur le président.

On se rend vraiment compte que ce défi est complexe et qu'il faut mettre en place un véritable continuum de services, allant de la prévention jusqu'au soutien post-refuge, en passant par l'accompagnement en matière d'hébergement à long terme.

Encore une fois, monsieur Miles, monsieur Boozary et monsieur Thiessen, je vous remercie d'être avec nous.

Nous avons une réalité un peu particulière au Québec. Je vais donc me tourner de nouveau vers Mme Vandal.

Nous sommes à moins de deux semaines du 1<sup>er</sup> juillet, et nous savons qu'au Québec, il s'agit d'une période critique en matière de logement. Certaines personnes se retrouvent en situation d'itinérance ou perdent leur logement.

Quelle est la situation, à deux semaines du 1<sup>er</sup> juillet?

**Sarah Vandal:** Nous avons récemment participé à une concertation portant justement sur l'arrivée du 1<sup>er</sup> juillet, et nous avons constaté qu'il était déjà un peu tard pour s'attaquer au problème.

De façon générale, dans le cas des gens à risque d'itinérance, notamment ceux qui pourraient se retrouver sans bail, il arrive souvent que les offices d'habitation aient déjà des choses en place qui permettent d'utiliser les services et d'offrir une aide de dernier recours aux personnes à risque d'itinérance.

Pour nous, le défi concerne plutôt les personnes qui sont déjà à risque d'itinérance. Elles ne répondent souvent pas aux critères de ces programmes. Pensons à une personne qui vit avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, ou encore à une personne en situation d'itinérance chronique. Souvent, ces personnes ne font pas partie des clientèles admissibles. Nous ne pouvons pas les inscrire sur les listes d'attente et, dans la région de Memphrémagog, nous ne pouvons pas les accompagner de cette façon.

Pour les autres personnes à risque, toutefois, nous sommes capables de mettre en place des mesures de supplément au loyer, des choses comme ça. Nous pouvons également accompagner la personne et travailler en collaboration avec des fournisseurs de logements plus abordables.

Selon moi, il s'agit vraiment de deux types de clientèle. D'un côté, il y a les personnes à risque d'itinérance, pour lesquelles nous disposons déjà de certains outils et qui ont souvent un réseau de soutien un peu plus solide. De l'autre, il y a les personnes qui vivent déjà une situation d'itinérance relativement chronique.

**Andréanne Larouche:** Il me reste à peine 30 secondes. Je vais terminer sur une idée de mesure de prévention.

Vous parlez de jeunes, vous parlez de gens âgés. Est-ce que les prestations de revenus destinées aux aînés, aux personnes vulnérables, devraient être bonifiées afin de prévenir l'itinérance?

On le voit, plusieurs sont victimes de hausses de loyer ou de rénovation.

Devrions-nous repenser l'aide que l'on apporte en amont?

• (1030)

**Sarah Vandal:** En fait, pour moi, l'aide qu'on devrait donner est plutôt globale. Ce n'est pas nécessairement une bonne idée de juste bonifier les prestations d'une personne. Même si une personne reçoit une aide financière supplémentaire, elle ne sera pas nécessairement plus accompagnée en ce qui concerne sa santé mentale, son risque d'itinérance et tout le reste.

Selon moi, il s'agit de mettre plutôt l'accent sur l'accompagnement et les ressources qui peuvent aider, sur le travail qui peut être plus complémentaire.

**Le président:** Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Madame DeRidder, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Kelly DeRidder:** Merci, monsieur le président, d'avoir prolongé mon temps de parole.

Je tiens tout d'abord à remercier M. Miles et M. Thiessen. Merci beaucoup de votre présence et de vos témoignages. En tant qu'ancienne toxicomane, je sais à quel point il peut être difficile de se confier, mais il est important de le faire pour que nous puissions changer des vies au Canada.

Aujourd'hui, l'importance de la collaboration entre tous les partis et tous les ordres de gouvernement a souvent été évoquée, tout comme la nécessité, pour les personnes ayant vécu de telles situations, de contribuer à la solution. De belles réussites ont été décrites, comme celle du Dr Boozary et de M. Miles, qui travaillent ensemble à Toronto et obtiennent des résultats remarquables en veillant à ce que le vécu soit pris en compte.

Monsieur Thiessen, votre programme est formidable lui aussi.

J'aimerais orienter un peu la conversation vers l'espoir et vers ceux qui pourraient vouloir amorcer leur rétablissement.

Monsieur Miles, vous avez expliqué que vous n'aviez pas fait ce cheminement seul, car votre famille vous a toujours accompagné. Au début, dans mon cas, la culpabilité liée aux décisions que j'avais prises et à leurs répercussions sur ma famille m'a fait obstacle. Que diriez-vous à quelqu'un qui souhaite faire ce premier pas, au sujet de votre famille et du fait qu'elle est toujours là?

**Jason Miles:** C'est un volet difficile, assurément. J'ai porté un lourd fardeau de honte et de culpabilité, bien sûr, pour beaucoup de gestes que j'avais posés. Pour survivre et avoir ma dose, j'ai commis des actes que je ne me serais jamais cru capable de commettre. Beaucoup de gens en ont souffert. J'ai commis de nombreux vols, par exemple. On a vraiment l'impression qu'une fois arrivé là, tout retour en arrière est impossible. Je pensais à tout le temps que j'avais passé en prison et à tout ce que j'avais fait. On finit par se dire qu'on ne vaut plus rien.

Le message que j'aimerais exprimer ici est le suivant: si quelqu'un comme moi, qui ai commis toutes ces erreurs, peut retrouver le droit chemin et mener une vie non seulement empreinte de sobriété, mais aussi pleine de sens — je joue un rôle dans ma collectivité et j'aide d'autres personnes à vivre mieux —, alors il y a de l'espoir pour tout le monde. Tenez bon! Vous en valez la peine.

**Kelly DeRidder:** Merci beaucoup.

Monsieur Thiessen, vous avez dit que le chemin menant à la guérison est franchement pénible. Je le sais. Vous avez pleuré pendant deux heures. J'ai pleuré jusqu'à en avoir mal au corps pour arriver à guérir. Cependant, cette guérison débouche sur une vie immense, belle, heureuse, réparée et saine.

Même si c'est pénible, que diriez-vous à quelqu'un pour l'aider à entamer son cheminement vers la guérison?

**Earl Thiessen:** C'est un processus difficile au départ. J'aime le mot « espoir ». Il faut se donner une chance. On est tellement dur envers soi-même. M. Miles l'a dit: la honte et le sentiment de culpabilité sont au cœur du problème. Vous le savez aussi par expérience, madame DeRidder.

Je crois fermement qu'il faut s'ouvrir pour guérir. C'est là que survient le plus grand risque. Beaucoup de gens dans le monde des affaires disent que, pour réussir, il faut prendre des risques. Eh bien, pour se rétablir, c'est ce qu'il faut faire, mais le faire pour soi-même.

Je crois également qu'il faut aller à la rencontre des gens au stade où ils en sont, sans pour autant les y laisser.

**Kelly DeRidder:** Je vous remercie tous de votre présence et du temps que vous nous avez consacré. Cette journée a été incroyablement marquante.

**Le président:** Merci, madame DeRidder. Je dois dire que le monde est meilleur grâce à votre engagement en tant que parlementaire.

Pour conclure, nous cédon la parole à monsieur Joseph pour cinq minutes.

• (1035)

[Français]

**Natilien Joseph:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité ainsi que les témoins. Je tiens également à remercier tout particulièrement Mme Kelly d'être venue au Comité pour offrir son soutien.

Je vous remercie, madame Kelly.

Je tiens aussi à remercier M. Thiessen de nous avoir fait part de son vécu. J'ai une question à lui poser. La question est simple.

Selon vous, monsieur Thiessen, quels gestes ou interventions ont fait le plus de grandes...

Veillez m'excuser. Vous l'avez sans doute compris ce matin. Cela me met en rage, que l'itinérance soit politisée. Ce n'est pas normal.

Je présente aussi mes excuses au Comité pour l'échange que j'ai eu avec les témoins ce matin, parce qu'on ne peut pas vouloir tirer un avantage politique sur le dos des personnes en situation de vulnérabilité.

Je suis désolé. Je me suis laissé emporter par l'émotion. Je n'ai jamais vécu de situation d'itinérance, mais je connais des gens qui l'ont vécue, notamment des personnes issues de la communauté LGBTQ+, des femmes qui couchent avec des personnes non désirées parce qu'elles veulent juste avoir un endroit où dormir, parce qu'il fait froid dehors.

Donc, je pense que je vais laisser mon temps de parole à Mme Desrochers, qui gère ces dossiers. Je vous demande de m'excuser.

Je ne peux pas le faire.

Merci.

**Caroline Desrochers:** Merci, monsieur Joseph.

Comme on peut le constater, il s'agit d'un moment assez émotif.

Je remercie tous les témoins qui nous ont fait part de leur expérience aujourd'hui.

J'avais une question pour M. Thiessen tout à l'heure.

[Traduction]

Comment le système, à tous les niveaux, peut-il offrir un meilleur soutien? Nous avons parlé de prévention. Qui aurait pu se rendre compte de votre situation quand vous étiez jeune? Comment le système aurait-il mieux géré votre cas? À l'école? À l'hôpital? Je ne sais pas. Je cherche simplement une réponse à cette question.

**Earl Thiessen:** C'est une très bonne question. Je pouvais ressentir la honte de M. Joseph. Je pouvais la ressentir dans mon corps, et je comprends. Je comprends parfaitement.

Les temps ont beaucoup changé. Nous devons vraiment prêter attention à nos enfants et à ce qu'ils font. Les téléphones portables ont un effet encore plus grand, car nous n'en avions pas quand j'étais gamin.

Laisser nos enfants et nos jeunes sans surveillance n'est pas l'essentiel du problème: il s'agit plutôt de savoir où ils sont. J'avais carte blanche. Je me suis retrouvé dans la maison d'un homme plus âgé. Il m'a fait boire de l'alcool. L'accès à l'alcool était très facile. J'ai perdu connaissance, et quand je me suis réveillé, j'étais en train de subir une agression sexuelle.

La prévention est essentielle. C'est de l'expérience vécue dont nous avons besoin, et je pense que c'est là un élément clé passé sous silence. Nous avons acquis quelque chose qui ne s'enseigne pas. Malheureusement, beaucoup d'entre nous le possèdent à cause

des traumatismes que nous avons subis, mais je préférerais que, grâce à notre aide, il y ait, dans les 10 prochaines années, moins de personnes qui auront vécu ce que moi, M. Miles et tant d'autres avons dû endurer.

Il faut briser le cercle vicieux. C'est de cela qu'il s'agit, briser le cercle vicieux à l'aide de l'expérience vécue, des mentors, du soutien par les pairs, du logement supervisé et de tout le reste.

Cela commence à l'école. Selon moi, certaines matières enseignées en classe n'y ont pas leur place. Elles n'existaient pas quand j'étais jeune. Alors, pourquoi sont-elles au programme aujourd'hui? La vie était déjà assez difficile quand nous étions jeunes.

● (1040)

**Le président:** Merci, monsieur Thiessen.

Merci, madame Desrochers.

Merci, monsieur Joseph, d'avoir présenté cette importante étude.

Merci, madame DeRidder, d'avoir également partagé votre expérience.

Je demanderais au Comité d'envisager de fournir des instructions de rédaction écrites aux analystes d'ici le vendredi 26 juin, afin qu'ils puissent commencer à travailler pendant l'été. Évidemment, ce n'est pas la dernière étape, mais si le Comité accepte de fournir des instructions aux analystes au sujet de cette étude très importante, nous pourrions voir si cette dernière peut vraiment faire avancer les choses sur cette question.

Deuxièmement, si nous sommes d'accord, le greffier a fait circuler un communiqué de presse annonçant le lauréat du prix de la Flamme du centenaire que vous avez choisi lundi. Le Comité souhaite-t-il faire circuler ce communiqué?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Merci aux membres du Comité.

Ce comité a traité de nombreuses questions pressantes, notamment le projet de loi C-222 qui comporte effectivement d'importants changements. Pour ma part, j'attends avec impatience que le rapport soit déposé à la Chambre et qu'il contribue à la résolution de certaines des questions qui ont été présentées à ce comité récemment avec tant d'éloquence et d'émotion.

Merci à tous les participants. Profitez bien de votre retour dans votre circonscription. Nous nous reverrons à l'automne, à moins que la session de la Chambre ne soit prolongée d'une semaine.

Je remercie les témoins de nous avoir consacré leur temps. Sans leur contribution, nous ne pourrions amorcer aucun changement.

Sur ce, le Comité souhaite-t-il ajourner la réunion?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>